



Morris & Renaud
architectes

**« Construire, c'est collaborer
avec la terre : c'est mettre
une marque humaine sur
un paysage qui en sera modifié
à jamais. »**

M. Yourcenar - *Mémoires d'Hadrien*



Sommaire

0

P7

Introduction

1

P8

Approche conceptuelle & démarche de projet

2

P14

Pollens

3

P16

Pratique de travail

4

P18

L'agence

5

P25

Temps libre

Centre départemental de Sport et de Nature du Chambon Eymouthiers (16)

p 24

Centre culturel - Médiathèque Ancien couvent des Carmes - Pertuis (84) Inscrit MH

p 30

Espace de Restitution de la Grotte Chauvet Vallon-Pont-d'Arc (07)

p 34

Aménagement du site archéologique gallo-romain de Chassenon Charente (16) Classé MH

p 38

Centre culturel de Fonds-Saint-Jacques Sainte-Marie / Martinique (972) Classé MH

p 48

Espace culturel dans une grange d'amière Manoir de Bernay / Montreuil-le-Chétif (72) Inscrit MH

p 52

Équipement sportif (dojo) Saint-Martin-du-Tertre (95)

p 54

Hébergement touristique Marne-la-Vallée (77)

p 60

Complexe hôtelier Saint-Bauzille-de-Montmel (34)

p 62

6

P67

Temps utile

Pôle de ressources environnementales Merlieux (02)

p 67

Pôle intergénérationnel Rocheservière (85)

p 72

Restructuration d'un immeuble de bureaux Paris (75)

p 76

Nouveau quartier Marly-Industrie Marly (59)

p 80

- Projet urbain
- 20 maisons de ville
- 128 logements collectifs

Restructuration du Collège Montaigne Saint-Quentin (02)

p 90

Station service Lisses (91)

p 92

Parc de stationnement et Pôle d'échange Aix-en-Provence (13)

p 94

Viaduc sur la Moine Clisson (44)

p 98

Viaduc sur la Ravine Trois Bassins La Réunion (974)

p 102

7

P106

Publications

8

P107

Références générales



L'agence Morris & Renaud est un atelier d'architecture créé en 1989. Elle exerce des missions d'étude et de maîtrise d'œuvre dans des domaines très divers et à toutes les échelles spatiales : équipements sportifs ou culturels, logements, activités, tertiaire, patrimoine, ouvrages d'art...

À l'opposé de la notion de spécialisation, cette diversité exprime le souci de tisser entre les projets des liens et des correspondances : approches constructives, usage des matériaux, attention aux lieux, développement durable ... Autant de d'objectifs qui visent la cohérence d'une démarche plutôt qu'une uniformité stylistique.

L'activité de l'agence se structure autour de deux grandes thématiques :

LE « TEMPS LIBRE » :

Nature - Culture - Patrimoine - Loisirs
- Équipements sportifs - Tourisme - Environnement - Grands sites

LE « TEMPS UTILE » :

Logement - Tertiaire - Enseignement - Activités - Médico / social - Ouvrages d'art.

Approche conceptuelle et démarche de projet

À travers la diversité des sujets abordés, un certain nombre de constantes traversent les projets étudiés par l'agence. Sans faire l'objet d'un propos théorisé, elles sont suffisamment récurrentes pour former une démarche spécifique qui est le propre de notre équipe.

À l'écoute du monde

Avant d'être un style, l'architecture est d'abord une attention aiguë portée aux lieux, aux gens, aux éléments, aux cultures, aux climats... Le projet n'est ainsi jamais posé a priori : il n'est pas refermé sur lui-même, imposant une forme préétablie, mais réactif au monde, ramifié, perméable, connecté à la réalité qui l'entoure.

Ainsi, l'architecture «révèle géographies, histoires, couleurs, végétations, horizons, lumières. Il faut établir des règles sensibles, poétiques, des orientations qui parleront de couleurs, d'essences, de caractères, d'anomalies à créer, de spécificités liées à la pluie, au vent, à la mer, à la montagne»¹.

Contextuelle, forcément contextuelle, l'architecture est une forme de résistance à l'uniformisation du monde.



De haut en bas :
Géodoma, pôle de ressources environnementales, Merlieux
Pôle astronomie et culture spatiale, Vaulx-en-Velin
20 maisons de ville, Marly
Page de droite : Viaduc sur la ravine Trois Bassins, La Réunion

1. J. Nouvel - Manifeste de Louisiana, 2005
2. F. Fromonot - Glenn Murcutt, œuvres et projets, 1996

Nature & paysage

Le rapport à l'environnement naturel et paysager est un enjeu permanent dans le travail de l'agence. Le dialogue, la tension qui s'installe entre un bâtiment et le site qui l'accueille vise à créer une «nature augmentée». Nous travaillons avec la conviction qu'une construction n'est légitime que dans la mesure où elle emprunte aussi bien qu'elle ajoute au paysage qui la reçoit : modifiant la nature, elle est façonnée en retour par les propriétés mêmes qui caractérisent ce milieu naturel. Tout bâtiment est une interprétation de son site.

De notre goût prononcé pour l'extérieur, pour les paysages modelés par les éléments, pour les larges espaces, vient probablement notre inclination à «se référer à la Nature pour évaluer la nature et la raison des choses»².

«... la conviction qu'une construction n'est légitime que dans la mesure où elle emprunte aussi bien qu'elle ajoute au paysage qui la reçoit».

De ce point de vue, le travail que nous menons sur les ouvrages d'art est riche d'enseignement et nourrit en retour notre façon d'appréhender l'architecture. Un viaduc qui franchit un cours d'eau, une passerelle au-dessus d'un ravin, un barrage qui ferme une vallée transforment, souvent radicalement, un milieu naturel. Pour autant ces objets construits, à l'échelle parfois considérable, tirent leur morphologie de l'interaction entre les composantes du site (géologie, hydrologie, reliefs, vues, vents, végétation...) et les forces à l'œuvre dans la matière même de l'ouvrage. Ce faisant, ils installent un nouvel ordre, un nouvel équilibre pour trouver leur juste place dans une nature humanisée. S'appliquant à la conception de bâtiments en sites naturels, l'attitude que nous adoptons n'est pas différente. L'acte de construire implique une posture paradoxale : travailler tout à la

fois «contre» et «avec» la nature. Travailler contre la nature, c'est accepter la nécessité de sa transformation irrémédiable qu'engendre l'acte de construire, et en assumer la responsabilité. Travailler avec la nature, c'est puiser dans les lieux, dans leurs propriétés physiques, visuelles, climatiques les matériaux qui vont interagir avec les données programmatiques du projet.

Cette démarche que nous appliquons aux constructions en site naturel, nous la transposons en site urbain : la «matière» de la ville constitue un environnement, un paysage en contrepoint duquel nous installons nos projets. Comme un paysage, l'environnement des villes est une «nature urbaine» à décrypter. Sans constituer une méthode, cette manière de s'approprier un milieu emprunte plus au registre de la perception, de l'intuition, de la poésie du vécu que de la grille de lecture analytique.



Mémoire, histoire & génie du lieu

L'attention permanente au contexte, qu'il soit naturel, urbain, sociologique ou humain nous porte naturellement à prendre en compte ce qui est « déjà-là ». Ce qui préexiste ainsi peut être d'essence naturelle aussi bien que de l'ordre du construit : il s'agit dans tous les cas de se situer « par rapport à... ». De ce point de vue, sans attitude nostalgique ni passéiste, tout est patrimoine. Un patrimoine à considérer comme « un capital évident et la création comme un enrichissement nécessaire »³.

«... c'est de sédimentation qu'il s'agit, cette notion exprimant la manière dont toute nouvelle intervention ajoute une "épaisseur" nouvelle à ce qui préexiste ».

C'est ainsi que notre agence intervient fréquemment sur des programmes supposant le réaménagement, la restauration ou l'extension de bâtiments existants. Ceux-ci peuvent avoir, dans plusieurs cas, une valeur patrimoniale particulièrement élevée, s'agissant d'édifices ou de sites classés au titre des monuments historiques.

Stratifier, sans l'effacer, le nouveau sur l'ancien, révéler le potentiel de ce qui existe, prolonger l'esprit des lieux au travers de nouveaux usages, trouver le subtil équilibre entre mémoire et modernité, s'insérer dans les murs du passé sans arrogance ni vénération paralysante, tels sont les sujets qui nous mobilisent tout particulièrement. Entre patrimoine et création, c'est de sédimentation qu'il s'agit, cette notion exprimant la manière dont toute nouvelle intervention ajoute une « épaisseur » nouvelle à ce qui préexiste .

Par ailleurs, l'attitude consistant à recycler le patrimoine construit, à l'adapter à de nouvelles fonctionnalités s'inscrit naturellement dans une démarche de développement durable visant à économiser les ressources.



Page de gauche :
Centre de sport et de nature du Chambon, Eymouthiers
Centre culturel / médiathèque. Couvent des Carmes, Pertuis
Page de droite :
Viaduc sur la Moine, Clisson

Tectonique

La structure, ni cachée, ni exhibée pour elle-même, mais au service de l'expression constructive et architecturale.

À cet égard, le travail que nous menons sur les ouvrages d'art est, là encore, fructueux et enrichit plus généralement notre démarche projectuelle. En la matière, en effet, objet technique et objet architectural ne font qu'un. La morphologie de l'ouvrage est l'expression directe des forces à l'œuvre - tension, compression, soulèvement, flexion, torsion, cisaillement, etc. - croisées avec toutes les composantes du site.

«... mettre la question de la structure à la place qui lui revient, c'est-à-dire comme faisant partie intégrante de la poésie du projet architectural.»

Alors que la complexité fonctionnelle d'un bâtiment masque parfois la nature des liens entre structure et expression formelle, l'extrême simplicité programmatique d'un ouvrage d'art (franchir) oblige à épurer le propos : le point d'équilibre est atteint lorsque l'évidence structurelle rejoint l'expression plastique et architecturale. Dans ce processus, le dialogue entre les architectes et les ingénieurs, auquel nous sommes particulièrement attachés, soumet le projet au filtre critique des uns et des autres. Il en résulte des constructions que nous voulons précises et décantées, sans subjectivité excessive, visant à la réponse la plus juste possible.

Dépassant l'idée de « vérité constructive » qui ne renvoie qu'à elle-même, cette position permet de mettre la question de la structure à la place qui lui revient, c'est-à-dire comme faisant partie intégrante de la poésie du projet architectural.

Là encore, qu'il s'agisse d'ouvrages d'art ou de bâtiments, c'est bien de la même approche qu'il s'agit : une démarche « tectonique » qui se différencie nettement des propositions architecturales que l'on peut qualifier de « décoratives » par lesquelles l'enveloppe du bâtiment, découplée de la structure qui la supporte, tend à s'assimiler à un « emballage », objet à consommer rapidement, sans souci de pérennité.

Sans renier l'ornement, le projet architectural se doit d'aller au-delà de la parure.



Beauté

Peut-on parler encore de beauté aujourd'hui, tant le mot semble démodé, suspect de relativisme, de subjectivité, voire de niaiserie? Et cependant, parce que l'architecture est un art public et qu'elle s'impose au regard de tous, obligation est faite aux architectes de questionner ce mot : la laideur, c'est d'abord la démission du sens. À défaut d'universalité, la beauté est une responsabilité et une aspiration.

Pour nous, elle est à chercher du côté de l'équilibre, de la justesse, de l'utilité, de la joie, de la frugalité ... La beauté est peut-être la conséquence logique des réponses justes à des questions bien posées.

Éloge du calme

«... la vanité nerveuse, vaine nervosité qui pousse chaque architecte à faire autre chose que le voisin»⁴.

Nous reprendrions volontiers ce jugement à notre compte. Consciemment ou non, nos projets sont à notre image. Ils n'ont pas pour propos de «coller» impérativement à l'époque. Au-delà de ce que celle-ci tend à nous imposer - prééminence de la vitesse, surconsommation des signes, impératif absolu de la nouveauté, obsolescence accélérée des formes ... - nous percevons à l'inverse une vraie demande de sens, de profondeur, de substance et d'authenticité.

Alors que, de plus en plus, l'architecture s'agite, gesticule et adopte des postures inédites ou étonnantes pour se résumer en un spectacle momentané, apparaît la nécessité de se recentrer, de retrouver l'essentiel : l'élégance, la beauté du monde, l'équilibre et l'harmonie ... une forme de «morale heureuse».

Or de même que le mouvement du «slow-food» s'inscrit désormais en réaction au «fast-food», générateur de déchets et d'effets toxiques sur la santé, de la même manière se fait jour peu à peu l'idée d'une «architecture lente», une architecture vertueuse qui parlerait de calme, de sérénité, d'une certaine forme de regard apaisé sur les choses et les êtres. Une architecture du sens tout autant que des sens.

« retrouver l'essentiel : l'élégance, la beauté du monde, l'équilibre et l'harmonie... une forme de "morale heureuse" »

Nous nous inscrivons clairement dans cette approche où le temps devient un matériau en soi.

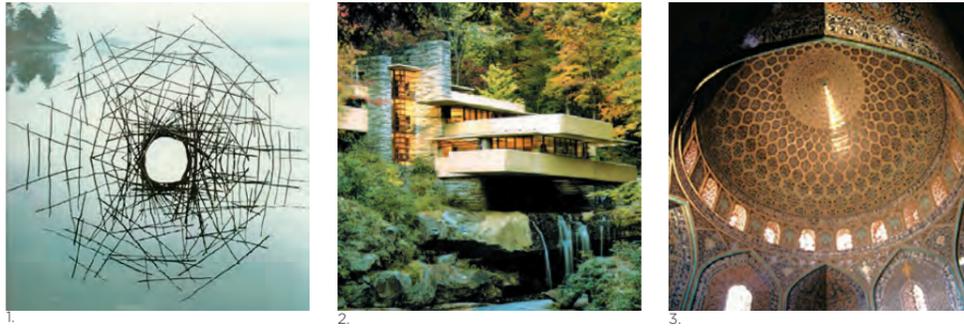
Le développement durable s'évalue aussi à l'aune de cette préoccupation : comment doter les réalisations d'une pérennité physique et esthétique qui inscrive les actions architecturales dans la durée? Loin d'être passéiste, cette manière de voir se place au contraire au cœur des préoccupations les plus contemporaines.



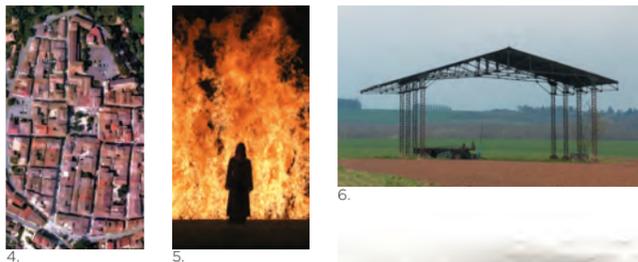
Site archéologique de Chassenon, pavillon d'accueil

4. Adolf Loos.

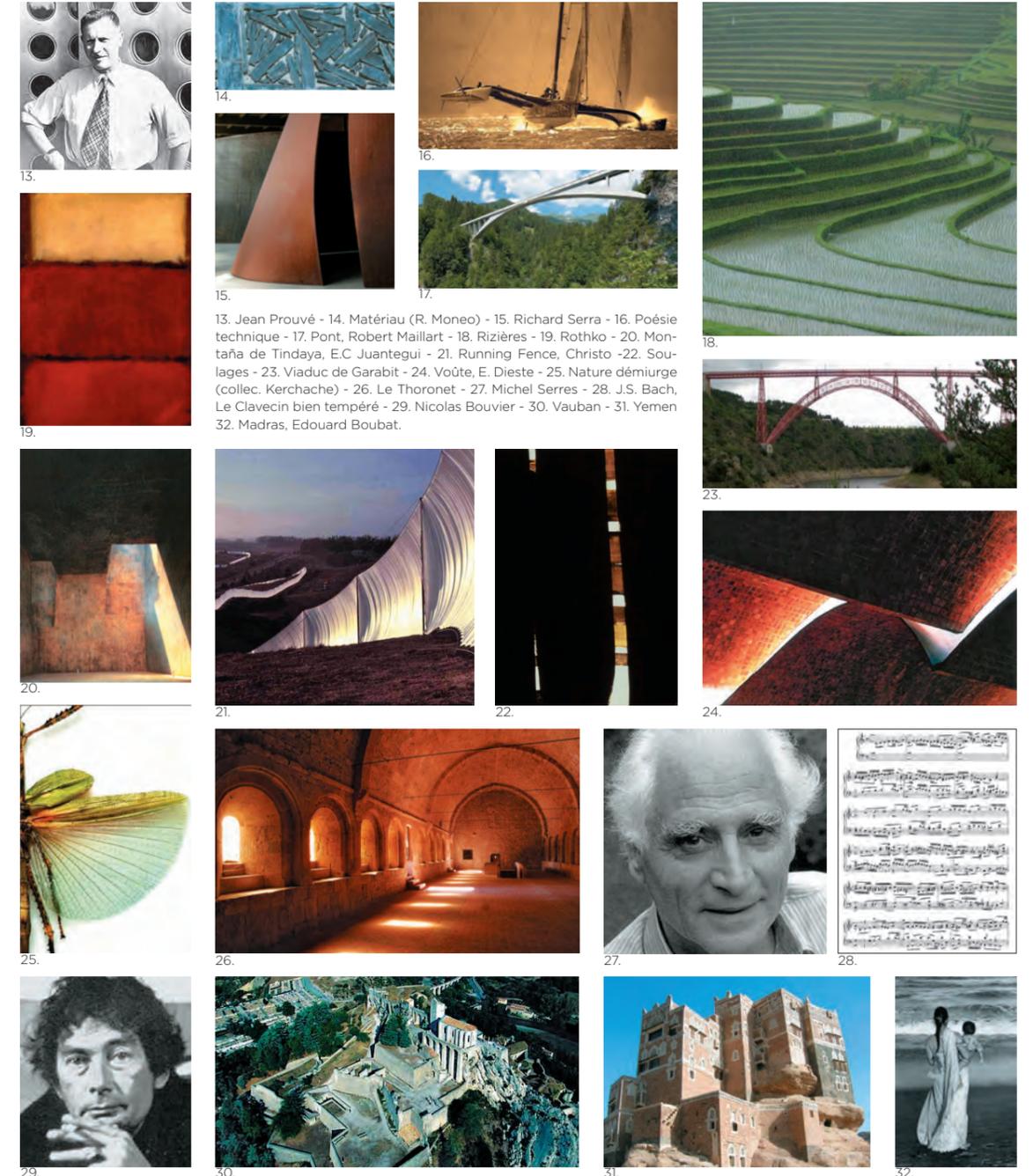
Pollens



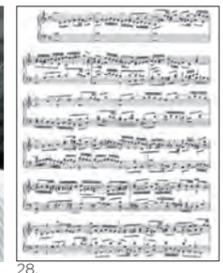
Souvenirs, images, constructions, lieux, thèmes, écrivains, artistes...
Ils sont les pollens, volatiles et tenaces, qui contribuent à nourrir notre travail.
Quelques grains parmi beaucoup d'autres.



1. Andy Goldsworthy - 2. Fallingwater, F.L. Wright - 3. Ispahan - 4. Bastide - 5. Bill Viola - 6. Frugalité - 7. Jayavarman VII, art khmer - 8. Centre J.M. Tjibaou, R. Piano - 9. Gabriele Basilico - 10. Equilibre - 11. Géographie - 12. Jean Giono.



13. Jean Prouvé - 14. Matériau (R. Moneo) - 15. Richard Serra - 16. Poésie technique - 17. Pont, Robert Maillart - 18. Rizières - 19. Rothko - 20. Montaña de Tindaya, E.C Juantegui - 21. Running Fence, Christo - 22. Soulages - 23. Viaduc de Garabit - 24. Voûte, E. Dieste - 25. Nature démiurge (collec. Kerchache) - 26. Le Thoronet - 27. Michel Serres - 28. J.S. Bach, Le Clavecin bien tempéré - 29. Nicolas Bouvier - 30. Vauban - 31. Yemen - 32. Madras, Edouard Boubat.



Pratique de travail

Travailler ensemble

Sur tous les sujets, l'agence travaille, au cas par cas, avec de nombreux partenaires, experts dans leur domaine : bureaux d'études et ingénieurs-conseil, économistes, paysagistes, consultants en Haute Qualité Environnementale, architectes du patrimoine, scénographes / muséographes, médiateurs culturels, concepteurs lumière, ateliers de graphisme et de signalétique, etc.



Nous sommes particulièrement attachés à cette vision collaborative du projet : à la manière d'un metteur en scène, le rôle des architectes est de mettre sur pied une équipe spécifique, compétente et réactive, puis d'orchestrer et de fédérer tous ces savoir-faire au service d'un objectif partagé.

Collaborative au sein de la maîtrise d'œuvre, cette démarche l'est également avec l'ensemble des acteurs concernés : maîtrise d'ouvrage, utilisateurs, exploitants, administrations ... L'écoute et le dialogue sont les conditions mêmes de la réussite du projet.

Éco-responsabilité

Le défi écologique, en même temps qu'il exige aujourd'hui une remise en cause fondamentale de nos habitudes, représente très certainement pour l'architecture l'opportunité extraordinaire de refonder sa légitimité et stimuler sa créativité. En nous obligeant à repenser nos modes de constructions, cette nouvelle problématique, loin des débats stylistiques sans enjeu, offre une capacité inédite de renouvellement technique, esthétique, social... La question environnementale est une chance tout autant qu'une exigence. C'est pourquoi nous nous attachons à concevoir nos projets en relation harmonieuse avec leur environnement naturel et humain, à commencer par le souci que nous portons au choix des programmes eux-mêmes.



Page de gauche : Géodomia, pôle de ressources environnementales
Page de droite : Pavillon d'information, EPA Sénart

Respect des milieux, insertion des bâtiments dans les sites, conception bioclimatique, usage préférentiel de matériaux naturels, énergies renouvelables, pérennité des constructions sont les conditions de nos interventions. Parce qu'ils sont situés, localisés, le plus souvent étroitement liés à une histoire, à un paysage, à un territoire, ces projets sont par essence en phase avec leur environnement, intimement connectés au lieu auquel ils appartiennent.

Très concrètement, la conception de nos bâtiments s'oriente clairement vers une démarche de Haute Qualité Environnementale formalisée. Que ce soit au moyen de nos compétences et de nos outils internes, ou en partenariat avec nos consultants spécialisés, nous sommes en mesure de développer tous nos projets dans le cadre d'une démarche de développement durable avec ou sans certification (HQE@ BREEAM ...).

Expérience de généralistes / pratique de spécialistes

Notre manière particulière d'aborder, en spécialistes, les projets liés à chaque domaine d'activité particulier se nourrissent de toute l'expérience bâtie depuis plus de vingt ans sur l'ensemble des sujets abordés par l'agence.



Cette mise en perspective permanente des projets les uns avec les autres alimente la curiosité, ouvre des champs inédits, installe des passerelles, «àère» la réflexion architecturale. À l'opposé d'une approche trop sectorielle, elle favorise une vision plus globale : chaque sujet traité est trop riche pour qu'il ne touche pas, d'une manière ou d'une autre, à tous les registres de l'architecture.



Professionalisme

Rigueur et professionnalisme n'excluent pas sensibilité, créativité, poésie de la construction : ils en sont la condition même. Nous menons nos projets dans le souci permanent des réalités, qu'elles soient humaines, techniques, réglementaires, budgétaires ... Art appliqué, l'architecture advient à la rencontre des chemins de l'imaginaire et des contraintes du réel.

L'agence



Les associés

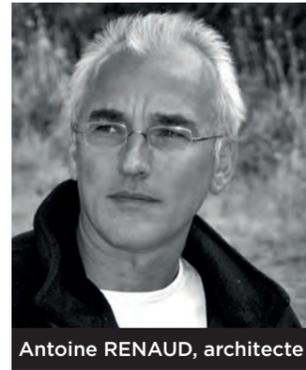


Charles MORRIS, architecte

Né en 1953 à Nantes

Diplômé de l'Ecole Spéciale d'Architecture, Paris (D.E.S.A.)

Diplômé de l'Institut de la Construction Industrielle, Paris (I.C.I.)



Antoine RENAUD, architecte

Né en 1955 à Paris

Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, Paris (D.P.L.G.)

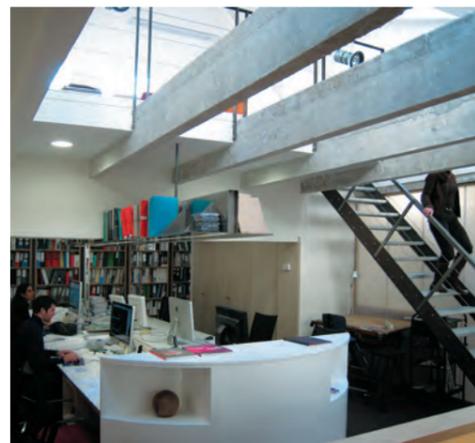
Membre du collège des architectes consultants de la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP)
Membre de l'association AMO (Architecture & Maîtres d'Ouvrages)



Agence d'architecture Morris & Renaud créée en 1989
www.morris-renaud.com
S.A.S au capital de 38 112 €
23 rue de Silly - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT
T. 01 42 88 60 99 - F. 01 42 88 62 28
agence@morris-renaud.com

Ordre des Architectes :
n° national 1483
n° régional 521
RCS : Nanterre 349 343 228

Assurés à la Mutuelle des Architectes Français (police 100 390 B)



Moyens humains

L'agence d'architecture Morris & Renaud regroupe de manière permanente :

- 2 architectes associés
- 4 architectes assistants
- 1 assistante administrative

En outre l'agence dispose d'un réseau de collaborateurs indépendants mobilisables en fonction des variations de la charge de travail.

Partenaires

L'agence s'attache de manière régulière la collaboration de nombreux partenaires, spécialistes dans leurs domaines respectifs, parmi ceux-ci :

Bureaux d'études techniques

Ingérop, Terrell, CET, Alto ingénierie, C&E ingénierie, EVP, Intégrale 4 ...

Économistes :

MD ETC, LTA, cabinet Maret, cabinet Le Douarin, Prima ingénierie...

Paysagistes :

Empreinte, Outside, Arpentère ...

Scénographes :

Le Conte & Noirot, Arc-en-scène ...

Conseils en développement durable :

Solener, Énergélio,

Acousticiens :

Acoustique et Conseil, Alhyange,

Infographes :

Minapix, Intersens, PixXL ...

Concepteurs lumière :

8'18", Aartil ...

BIM

(Building Information Modeling)

Adepte de la modélisation numérique 3D depuis toujours, l'agence développe aujourd'hui ses projets selon le process BIM, outil de conception, de visualisation, d'information, d'échange de données et de gestion de patrimoine sur la base d'un modèle unique partagé par tous les intervenants.

Moyens matériels

L'agence dispose des moyens suivants :

Locaux 150 m² à Boulogne-Billancourt

Informatique graphique :

7 postes Macintosh imac Intel et G5 en réseau + 1 portable Macbook Pro Intel, imprimante laser scanner Canon couleur A3, traceur A0 couleur HP 800. Appareils photo numériques. Logiciel CAO/DAO ArchiCad 17 (compatibilité avec maquette numérique BIM). Logiciels image de synthèse : Artlantis render, Photoshop, Indesign, Illustrator, SketchUp.

Serveur informatique
Plate-forme d'échanges numériques «e-architecte»

Informatique administrative :

Macintosh imac intel.
Imprimante A4 HP laserjet.
Logiciels Word, Excel, Ciel Paye, Powerpoint, Indesign.
Imprimante - Photocopieur N & B / couleur A3 Canon
Télécopieur
Internet haut débit - E mail.



TEMPS LIBRE

Dans ce champ thématique, les projets traités par l'agence sont de type :

espaces muséaux
centres d'interprétation
centres culturels
médiathèques
patrimoine historique
grands sites naturels
hébergement de loisirs
bases de loisirs
équipements sportifs
etc.

Ils appartiennent au registre
du « temps libre ».

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SPORT ET DE NATURE DU CHAMBON
Eymouthiers (16)

*Un lieu dédié à la découverte du milieu naturel
par les pratiques sportives.*



Le développement du Centre départemental de Sport et de Nature du Chambon pose au concepteur un défi en forme d'interrogation : comment assurer la nécessaire remise à niveau et l'extension de cet équipement de loisirs tout en maintenant les qualités qui confèrent au lieu son ambiance propre et son charme particulier? Les enjeux sont de plusieurs ordres :

Préserver l'esprit de nature :

La qualité paysagère du site du Chambon, lové au coeur d'une boucle de la rivière Tardoire, tient au délicat équilibre de ses composantes : à ce titre, le projet contribue au respect de cet environnement préservé.

Affirmer le souci de convivialité :

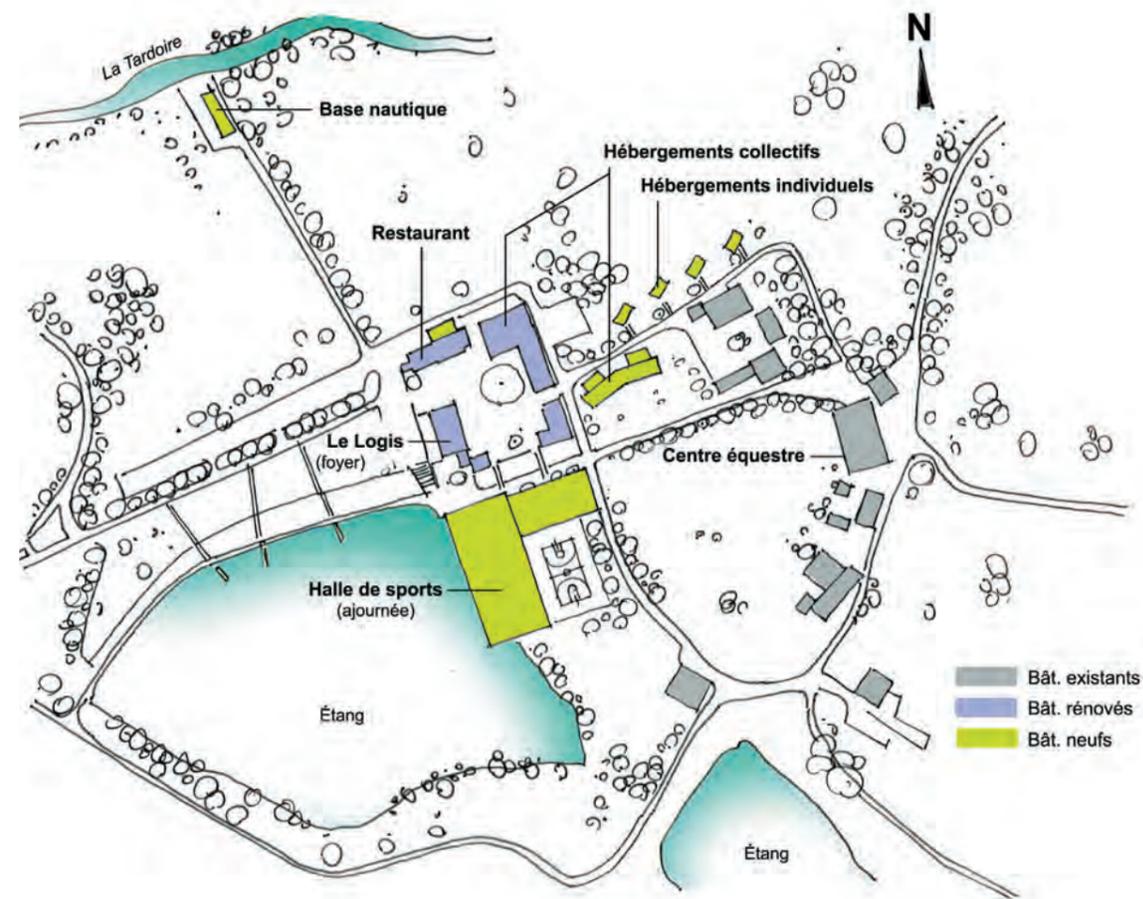
Malgré le haut niveau des équipements existants ou créés, l'essentiel est ici cependant moins dans la performance que dans la qualité des relations, celles qu'entretiennent les participants avec l'environnement naturel autant que celles que chacun peut tisser au contact des autres.

Développer les équipements :

Le Centre est également un «outil» pédagogique au service des pratiques sportives et de loisirs. Qu'il s'agisse de l'héberge-

ment et de l'accueil ou du niveau global des équipements, le projet vise à renforcer la qualité du Centre dans ces domaines.

La démarche environnementale est présente sous de nombreux aspects : utilisation de matériaux naturels (bois, pierre, terre cuite ...) dans un vocabulaire contemporain, chaufferie bois, assainissement naturel sur lit de roseaux, etc.



Page de gauche : Le site
Page de droite : Le «logis» rénové

PROGRAMME :

Réhabilitation et extension du centre de sport et de nature, hébergement, restauration, base nautique, administration, foyer, aménagements paysagers, vrd.

SURFACES : Neuf 1 450 m² / Rehab. 1 900 m²

COÛT : 5,27 M € HT

MÂÎTRE D'OUVRAGE : Conseil Général de la Charente

AVEC :

Outside, paysagistes

EVP, bet structure

Poureau, bet fluides

Maret, économiste

RÉALISATION : 2006



1.

2.



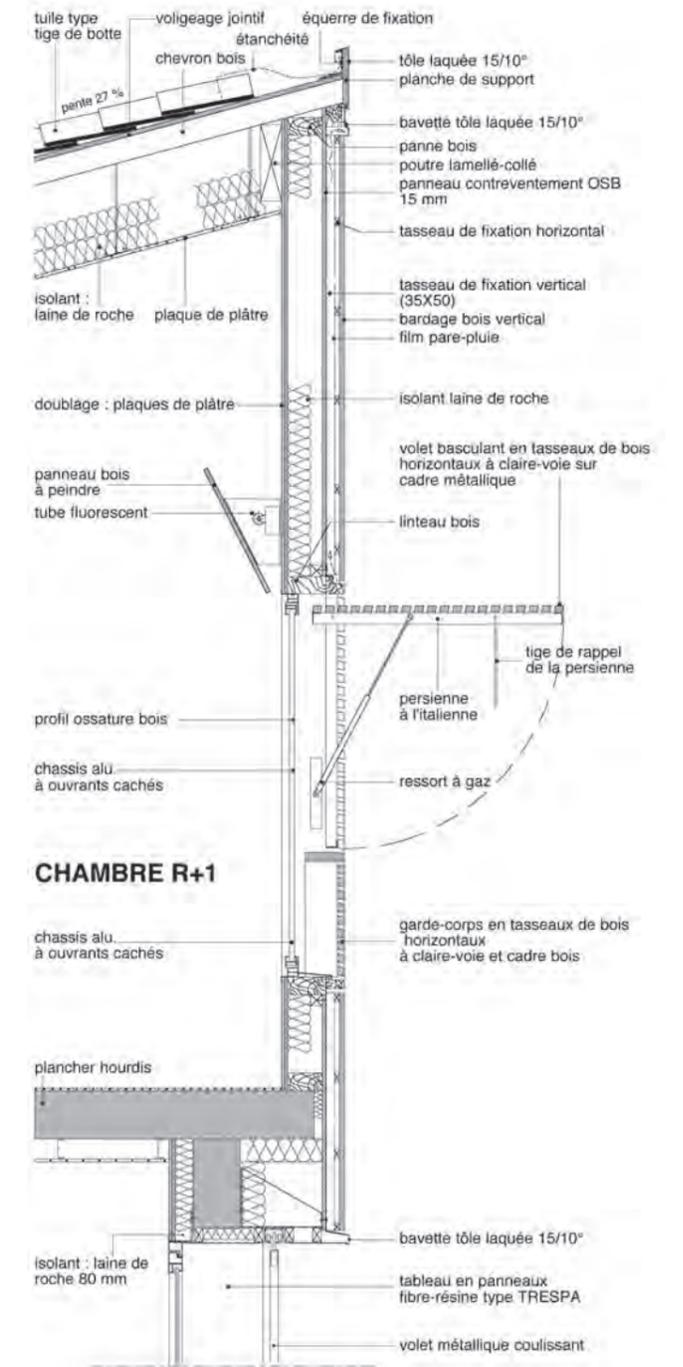
3.



4.



5.



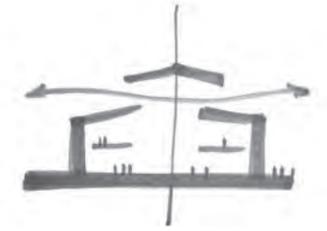
6.

1. Les hébergements individuels
2. Les hébergements collectifs
3. La base nautique
4. Les hébergements collectifs
5. L'extension de la restauration
6. Coupe sur les hébergements

CENTRE CULTUREL - MÉDIATHÈQUE

Ancien couvent des Carmes - Pertuis (84) Inscrit MH

Un travail de « dévoilement » historique et architectural au service d'un équipement culturel.



L'ensemble bâti des Carmes à Pertuis raconte une histoire mouvementée qui l'a vu tour à tour édifice religieux, théâtre, et enfin commerce. De ce parcours de près de cinq siècles, les bâtiments conservent ajouts, blessures, excroissances ou mutilations qui, paradoxalement, en révèlent l'histoire chaotique tout en en masquant cependant souvent la nature essentielle. C'est donc avant tout une démarche de dévoilement, d'élagage, de clarification de l'état existant qui s'impose afin de mettre en valeur toutes les composantes historiques du bâtiment.

Mais au delà, la destination finale de l'édifice est d'abriter un équipement culturel majeur. Il convient donc d'harmoniser les données patrimoniales avec l'ensemble des contraintes programmatiques induites par la réalisation d'un centre culturel / médiathèque parfaitement fonctionnel et répondant à des critères exigeants de qualité technique et de confort.

L'outil répond donc aux attentes du public actuel dans un monde où les supports de l'information et du savoir sont en évolution permanente, mais où, également, la pérennité de l'écrit implique le respect de conditions essentielles à l'accueil du public : clarté, lumière, lisibilité des espaces, silence, relation à l'autre ...



Page de gauche : l'église et l'extension contemporaine
Ci-dessus : façade principale de l'église



PROGRAMME :
Aménagement d'un centre culturel - médiathèque dans l'ancien couvent des Carmes (consultation, expositions, auditorium, brasserie).

SURFACES : 2 700 m² d.o.

COÛT : 6,13 M € HT

MAÎTRE D'OUVRAGE : Communauté du Pays d'Aix

AVEC :
A3A, architectes associés
ABCD, programmation culturelle
BETS, structure
APPY, bet fluides
Le Douarin, économiste
Acoustique & Conseil, acoustique

RÉALISATION : DÉBUT DES TRAVAUX 2013



2.



3.



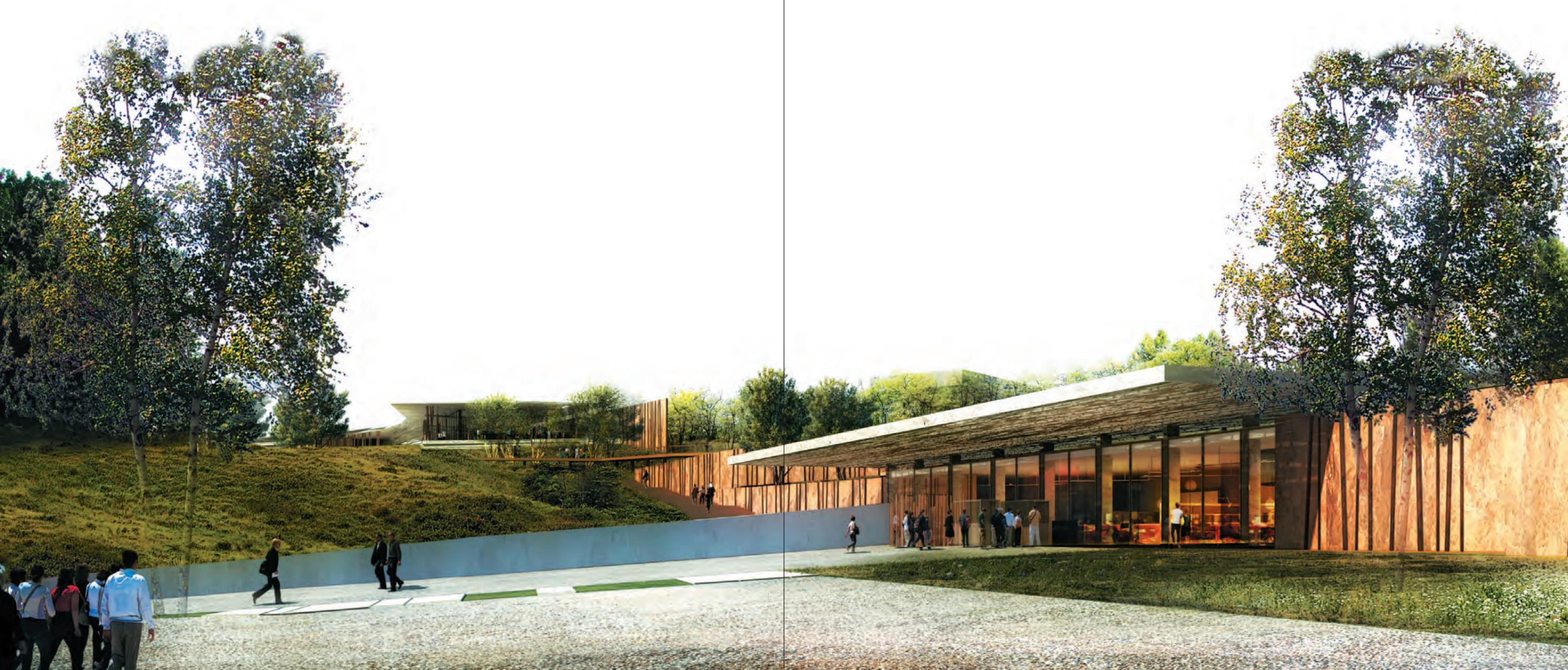
6.

1. Les espaces de consultation dans l'église
2. La galerie d'exposition
3. L'auditorium
4. Niveau RdC
5. Niveau R+1
6. Le secteur musique-images

ESPACE DE RESTITUTION DE LA GROTTTE CHAUVET

Vallon-Pont-d'Arc (07)

Un projet culturel et touristique pour les plus anciennes images de l'humanité.





2.



3.

PROGRAMME :

Fac-simile de la grotte Chauvet et de ses peintures,
accueil, restauration, centre d'interprétation,
pôle pédagogique, logistique, aménagements paysagers.
Démarche HQE

SURFACES : 7 500 m²

COÛT : 30 M € HT

MÂÎTRE D'OUVRAGE : Conseil Général de l'Ardèche

AVEC :

Leconte - Noirot, Scénographes

Arpentère, paysagistes

CET ingénierie, bet TCE

E.2C.A ingénierie, économie

CSD Azur, bet HQE

Seul Soleil, concepteur lumière

CONCOURS : 2009

1. Coupe sur l'espace de restitution
2. La falaise reconstituée
3. Façade générale sur le parc
4. Plan de l'espace de restitution
5. L'entrée du site du Razal



4.

La grotte Chauvet, invisable par le public tout comme Lascaux, recèle les plus anciennes représentations connues à ce jour dans l'histoire de l'Humanité. Le projet culturel et touristique vise à mettre à la disposition des visiteurs un « espace de restitution » de la grotte, fac-simile de l'existant. Il s'agit de réaliser là un équipement culturel, non seulement attractif et accessible au plus grand nombre, mais qui ait également vocation à devenir un vecteur essentiel du développement territorial de l'Ardèche.



5.

AMÉNAGEMENT DU SITE ARCHÉOLOGIQUE GALLO-ROMAIN DE CHASSENON

Charente (16) / Site classé M.H.

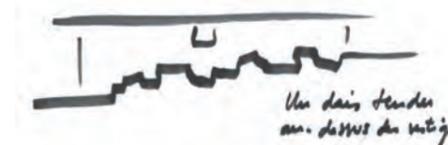
Le projet porte sur l'aménagement architectural, scénographique et paysager d'un parc archéologique de 15 hectares et de ses équipements, à créer autour des vestiges du site gallo-romain, restes de l'antique cité de Cassinomagus.

Les trois volets de l'opération sont :

- La protection du gisement archéologique et des vestiges, par le projet de grande couverture des thermes, sous laquelle se loge une passerelle d'observation suspendue au-dessus des ruines.
- L'élargissement de la connaissance de l'outil scientifique du site, par la mise à la disposition des visiteurs d'outils d'interprétation du site archéologique.
- Le développement culturel et touristique local et régional, par la création d'infrastructures d'accueil et de visite et par l'aménagement paysager d'un site majeur classé aux Monuments Historiques .

38

39



La grande couverture des thermes



1.



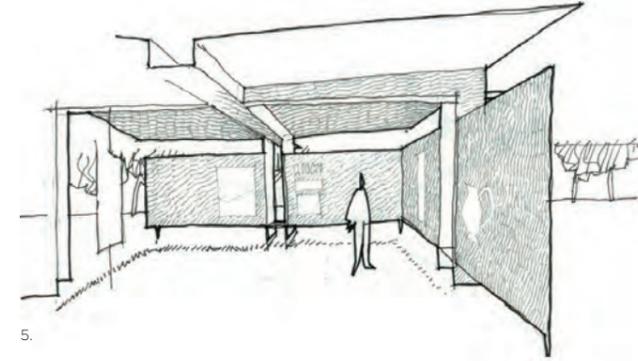
2.



3.



4.



5.

Révéler l'émergence mystérieuse des ruines, pareille à celle d'un relief caché sous un épais manteau neigeux.

Repenser la place de village en un sobre dispositif d'entrée du parc.

Restaurer le tracé de l'aqueduc dans son rôle majeur d'axe structurant. Y aligner les outils de découverte et de compréhension du site : pavillon d'accueil, ateliers pédagogiques, base logistique, kiosques et jardins.

Poser au dessus des thermes dégagés une vaste couverture de protection et offrir au visiteur les conditions d'un étonnant parcours à la verticale des vestiges.

Telles sont les principales interventions programmées afin de reconstruire la mémoire oubliée d'un site énigmatique.



6.



7.

1. Les ateliers pédagogiques
2. Les kiosques thématiques
3. Gabion de tuiles
4. Plan de masse du site
5. Les kiosques thématiques
6. Le bassin du « jardin romain »
7. Matérialisation des « citernes » enfouies



1.



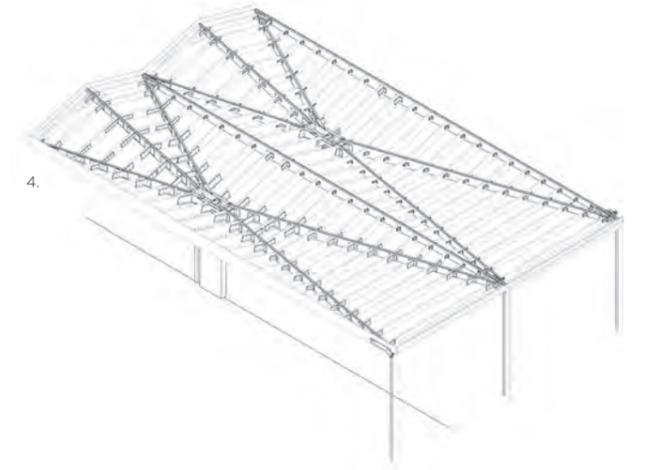
2.



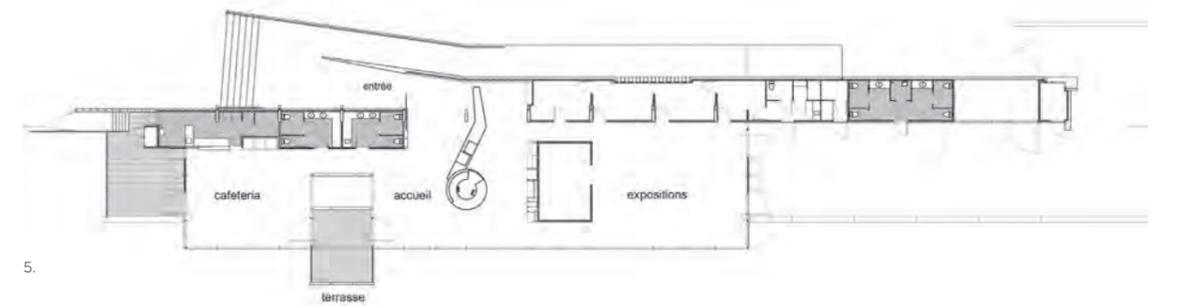
3.

La construction du pavillon d'accueil, des ateliers pédagogiques et l'aménagement paysager du site sont la première étape de la reconquête et de la mise en valeur de ce grand ensemble archéologique.

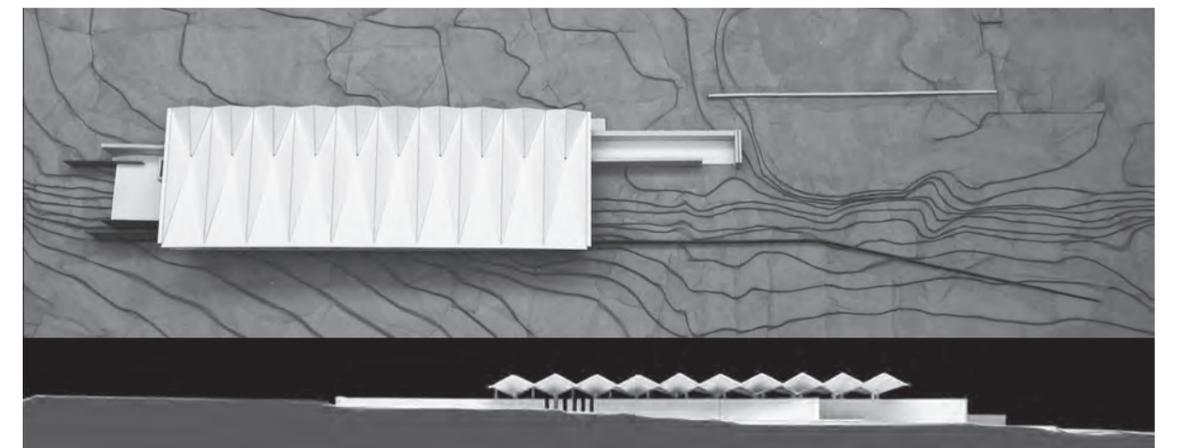
Placé en fermeture de la place de village recomposée autour de plusieurs vieux bâtiments réhabilités pour l'occasion, le pavillon offre au visiteur la perspective calme et intrigante d'une longue façade ocre rouge. La géométrie plissée d'une couverture en coques de bois contre-plaqué flotte au-dessus de ce grand mur en formant une large marquise et se déploie en porte-à-faux pour couvrir le volume intérieur totalement vitré, ouvert sur le paysage. Les vestiges de l'aqueduc romain, situés précisément sous le pavillon et exhumés à l'occasion du chantier, sont révélés par un dispositif de trémie pratiquée dans le plancher et par de larges fenêtres découpées dans l'acier épais du soubassement.



4.



5.



6.

1. Montage des coques du pavillon d'accueil
- 2-3. Façade côté entrée
4. Schéma structurel des coques de couverture
5. Plan du pavillon
6. Maquette d'étude



1. Guichet d'angle
 2. Vestiges de l'aqueduc sous le pavillon
 3. Les espaces d'accueil
 4. Détail matériaux
 5. Façade ouest
 Page de droite : façade sur le parc





La couverture des thermes

La couverture se présente comme un vaste parapluie, simple dais de 100 m de côté, flottant au-dessus des vestiges. Sa conception répond à un triple objectif :

- Protéger efficacement l'ensemble monumental en abritant les vestiges au regard des intempéries (pluie, gel, neige ...)

- Laisser « respirer » le paysage en permettant toute la « perméabilité » des vues au travers des vestiges, tant depuis l'intérieur de ceux-ci que depuis les points de vue extérieurs, l'objectif étant de couvrir plutôt que clore.

- Révéler le monument : si les installations scénographiques sont là pour commenter le patrimoine archéologique, l'architecture se doit, en revanche d'être muette afin de laisser parler la ruine elle-même. Éviter tout type de couverture prêtant à une interprétation erronée des volumes disparus, apporter le moins de perturbations possibles à la perception des vestiges, limiter le nombre des appuis, amener l'éclairage naturel au cœur des salles antiques, tels sont les objectifs prioritaires à mettre en oeuvre, loin de toute visée formelle posée a priori.

Depuis le pavillon d'accueil, une passerelle de visite suspendue au-dessus des vestiges met en scène une perception totalement inédite des ruines tout en en révélant l'organisation et le sens.

PROGRAMME :

Couverture des thermes antiques, pavillon d'accueil, ateliers pédagogiques, espace d'interprétation, scénographie et multimedia, aménagements paysagers.

SURFACES : site 15 ha
couverture des thermes 10 000 m²
bâtiments d'accueil 1 500 m² shon

COÛT : 10, 25 M € HT

MAÎTRE D'OUVRAGE : Conseil Général de la Charente

AVEC :

Kérosène, architectes associés

Le Conte-Noirot, scénographes (ph. 1)

Arc-en-Scène, scénographes (ph. 2)

Martin-Averous, médiateurs scientifiques

V. Chapellière, paysagiste

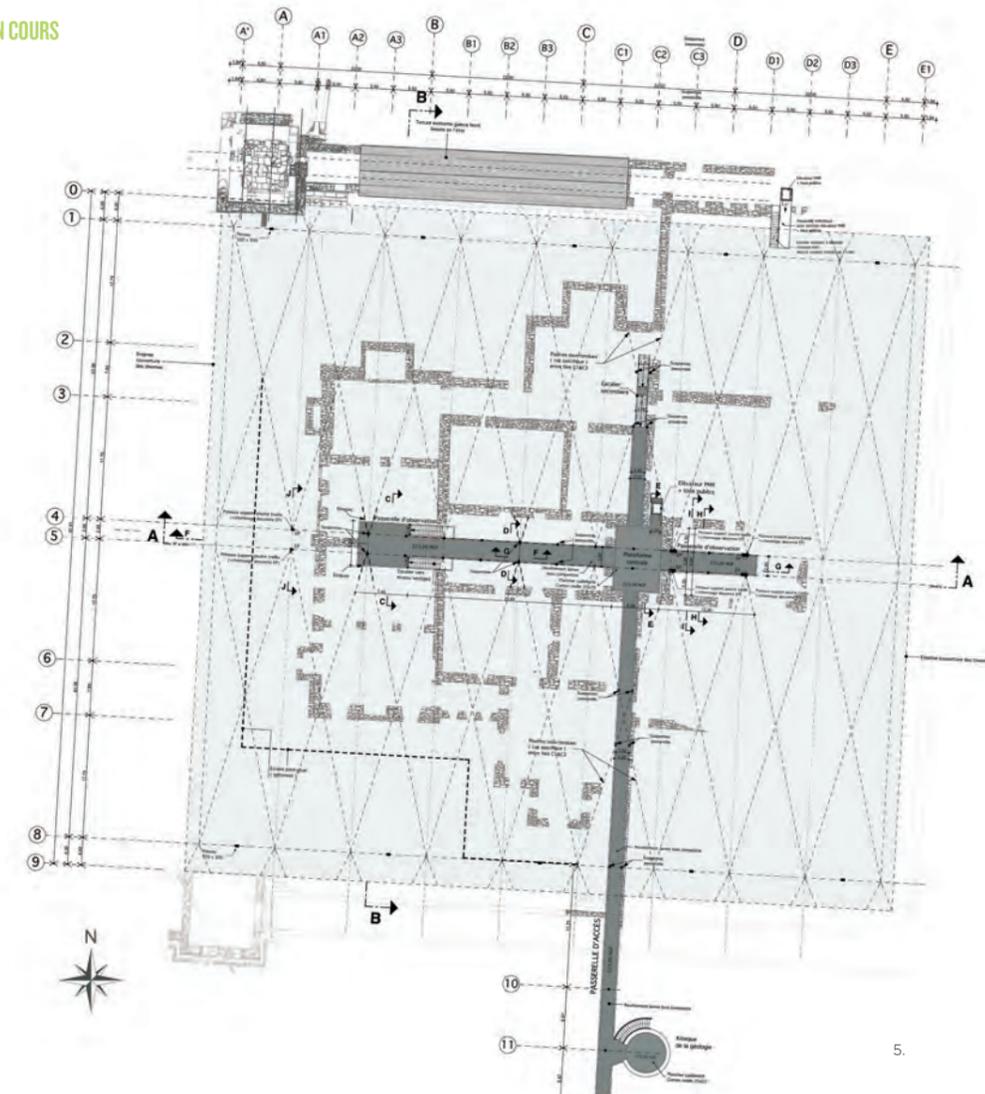
Groupe Alto / C&E Ingénierie, bet structure

FCSI Poureau, bet fluides

Maret, économiste

ERI sud-ouest, VRD

RÉALISATION : 2010 PHASE 1 / PHASE 2 EN COURS



1. Les vestiges des thermes
2. La couverture au droit de la cour nord
3. Maquette d'étude
4. Les passerelles d'observation
5. Plan des vestiges et de la grande couverture

CENTRE CULTUREL DE FONDS-SAINT-JACQUES

Sainte-Marie / Martinique (972) / Site classé M.H.

Dans le site patrimonial d'une « habitation sucrière » du XVIII^e, un nouvel équipement bâti autour d'un projet culturel contemporain.

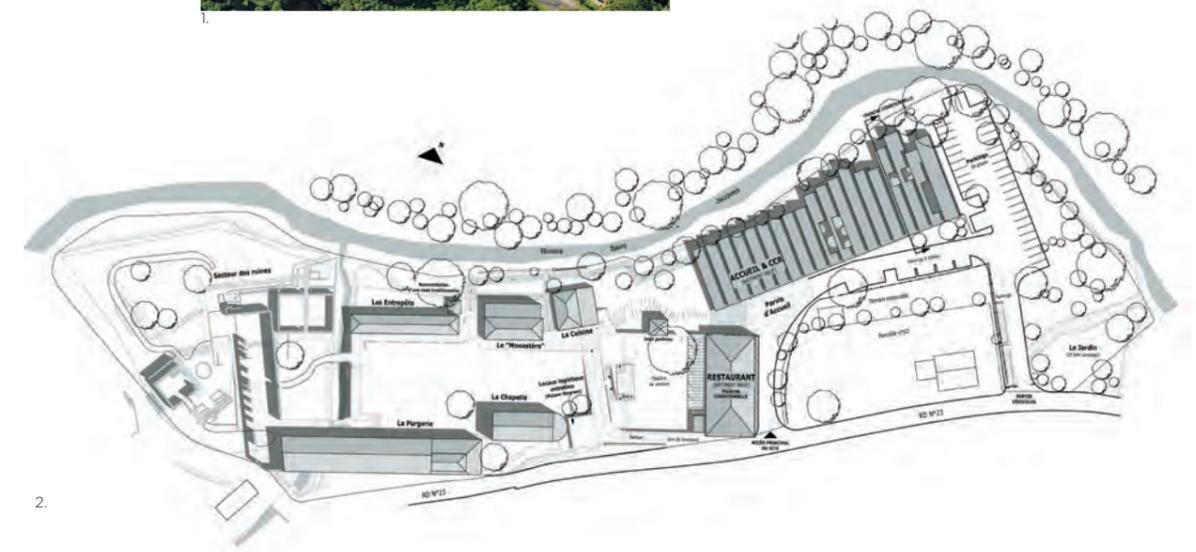


Les Centres Culturels de Rencontre (CCR) ont pour but de faire revivre un monument historique autour d'un projet culturel artistique contemporain, tout en lui conservant ou en lui rendant son importance intellectuelle, symbolique ou économique d'autrefois.

Le projet de Fonds Saint Jacques est axé sur la reconnaissance de la culture caribéenne contemporaine, par le dialogue des arts et des sciences (anthropologie, sociologie, histoire, ethnologie, etc.).

Augmentée d'une extension contemporaine, l'Habitation sucrière du Père Labat (XVII^e / XVIII^e siècle) est le support du nouvel équipement. Il s'agit d'un ensemble patrimonial important dont les vestiges, relativement bien conservés, sont exceptionnels à plus d'un titre : de par leur environnement naturel, de par les éléments du patrimoine architectural, mais également grâce à la personnalité exceptionnelle de ce Dominicain, botaniste, explorateur et fin observateur du monde caraïbe au XVIII^e siècle.

Du point de vue muséographique, cet ensemble est appelé à jouer un rôle majeur dans le Nord Atlantique comme lieu représentatif de la mise en valeur du patrimoine industriel, domestique et religieux, d'une part, quant à l'histoire de l'esclavage et de la traite négrière, d'autre part.



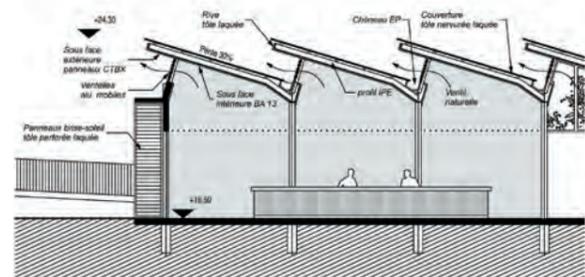
2.

1. Vue aérienne du site
2. Plan de masse



PROGRAMME :
 Accueil, hébergement, ateliers culturels, restaurant,
 espace de spectacle, scénographie du patrimoine,
 théâtre de verdure.
Démarche HQE
SURFACES : neuf 2 100 m² h.o.
 ancien aménagé : 800 m²
COÛT : 5,94 M € HT
MAÎTRE D'OUVRAGE : Conseil Général de la Martinique
AVEC :
 J. Sebert, arch. associé
 Arc-en-Scène, scénographes
 (Leconte-Noirot, phase concours)
 Guez caraïbes, bet TCE
 MD etc, économiste
 Solener, bet HQE
 G.Gallet, paysagiste

RÉALISATION : EN COURS



Coupe accueil
(coté Sud) File 1 à 4



- 1. Le bâtiment d'accueil du centre culturel
- 2. Détails : coupe sur le principe de ventilation naturelle
- 3. Élévation générale du projet
- 4. Le restaurant
- 5. Espaces d'exposition

BÂTIMENT NEUF : ACCUEIL / HÉBERGEMENTS / ATELIERS DE CRÉATION

RESTAURANT

ESCALIER - VOLIÈRE

ESPACE CULTUREL DANS UNE GRANGE DÎMIÈRE

Manoir de Bernay / Montreuil-le-Chétif (72) Inscrit MH

La sauvegarde d'un élément du patrimoine rural au travers d'une nouvelle vocation culturelle.

Le manoir de Bernay possède une très belle grange du XV^e siècle, d'un type unique en Sarthe, analogue aux anciennes granges des monastères. C'est un vaste bâtiment rectangulaire de 21 par 13 mètres, surmonté d'une toiture à deux pentes.

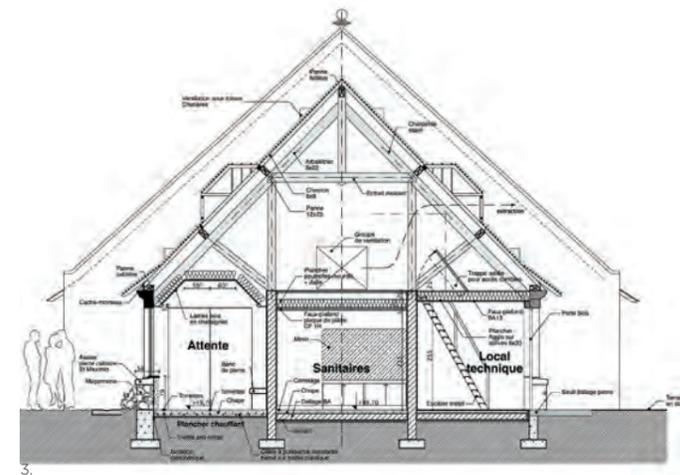
Divisé en trois nefs, cet ensemble forme un dispositif remarquable qui, bien que dans des proportions sensiblement plus modestes, est à rapprocher de celui de la Grange de Meslay en Indre-et-Loire dans sa technique de charpenterie.

Le projet concerne la restauration de cette grange dîmière ainsi que l'adjonction d'une petite construction accolée afin de permettre l'ouverture au public et l'exploitation du lieu en tant qu'espace à usage polyvalent, susceptible d'accueillir des conférences, des petits concerts, des expositions ...

L'objectif visé est double : sauvegarder un élément particulièrement intéressant du patrimoine rural et faire revivre ce patrimoine en le dotant d'une vocation culturelle, de manière à pouvoir l'ouvrir à un large public.



1. Façade de la grange
2. Vue intérieure de la salle
3. Coupe sur l'extension



PROGRAMME :
Réhabilitation / extension d'une grange dîmière du xv^e siècle et reconversion en espace culturel.
SURFACES : 300 m² shon
COÛT : 0,8 M € HT
MAÎTRE D'OUVRAGE : Privée
AVEC :
Poureau, bet fluides

RÉALISATION : 2013



EQUIPEMENT SPORTIF (DOJO)

Saint-Martin-du-Tertre (95)

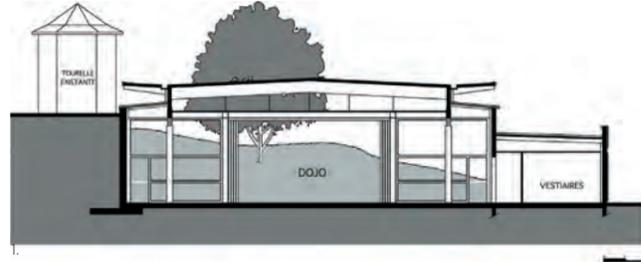
En écho à la pratique des arts martiaux, la recherche d'une architecture « juste », utilisant les composantes du site dans une exigeante économie de moyens.



Facade sur l'espace public

De même que, dans la pratique du judo, le lutteur utilise les forces et les faiblesses de son adversaire, de même, dans le cas présent, le projet s'appuie sur toutes les composantes du site en essayant de les approprier à son profit, les buts recherchés étant : fonctionnalité, adaptation à la topographie et à ses contraintes, poursuite de la continuité de l'espace public, recherche d'une expression calme, sereine, maîtrisée.

Bien que dojo et restaurant scolaire forment des entités fonctionnelles clairement dissociées, ils restent néanmoins fédérés par la composition d'ensemble.



2.

Les deux éléments qui composent le programme sont disposés en fonction de leur destination : le restaurant scolaire s'implante tout naturellement à proximité de l'école, alors que le dojo s'installe sur la partie la plus « publique » du site, en limite de la rue de Viarmes.

Compte tenu de l'emprise du programme et de la pente du terrain, l'ensemble s'encastré assez profondément dans le relief de la colline. La volumétrie du projet privilégie la linéarité, l'horizontalité des formes, sans excroissances de toitures. De la sorte, enchâssé dans la colline, le bâtiment se

présente comme une continuité du terrain naturel. Ses lignes basses et filantes ne tentent pas de rivaliser avec les hautes formes de la construction du siècle dernier située en arrière-plan. Par contraste, les volumes se déclinent plutôt sur le registre de la discrétion afin de mettre en scène l'existant.

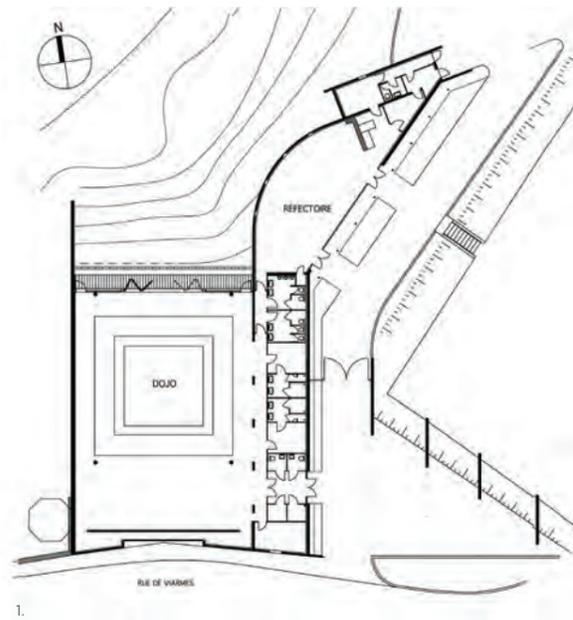


3.



4.

1. Coupe sur l'équipement
2. La salle d'arts martiaux
- 3-4. La salle, porte fermée / porte ouverte



2.



3.

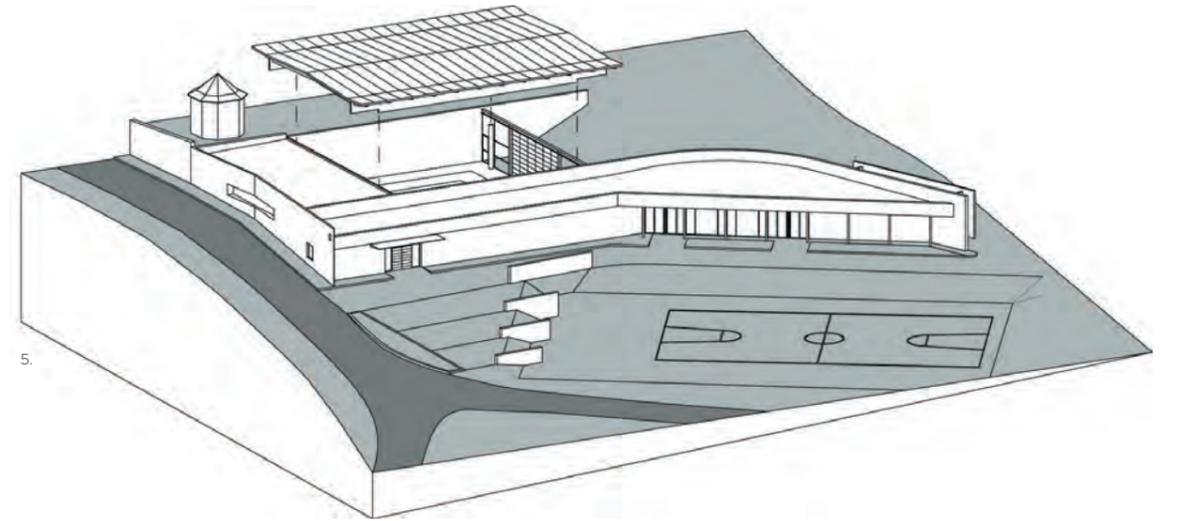
1. Plan de l'équipement
2-3. Vues côté parc
4. L'espace public
5. Axonométrie



4.

PROGRAMME :
Salle d'arts martiaux (dojo)
& restaurant scolaire 60 couverts.
SURFACES : 810 m² shon
COÛT : 1,1 M € HT
MAÎTRE D'OUVRAGE :
Municipalité de Saint-Martin-du-Tertre
AVEC :
SIBAT, bet & économiste

RÉALISATION : 2002



5.

HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Marne-la-Vallée (77)

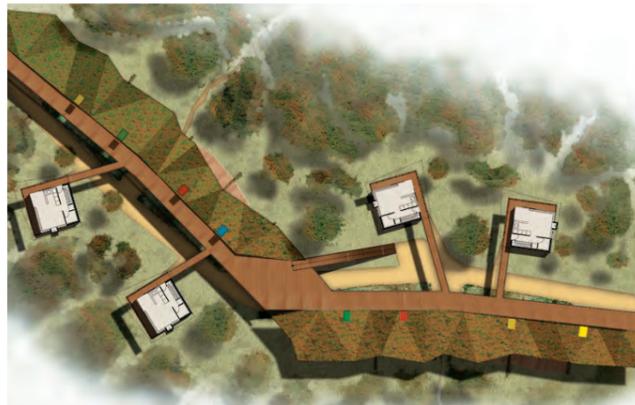
Etayé par l'imaginaire de la forêt, un projet qui réinterprète les archétypes immémoriaux : la grotte et la cabane perchée.

Les sociétés Pierre & Vacances et Disneyland Resort Paris ont créé une structure commune, la Société Villages Nature, pour développer ensemble un projet touristique d'envergure internationale basé sur la « relation harmonieuse de l'homme et de la nature. »

L'ensemble de ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable tout en racontant une « histoire » clairement compréhensible pour les visiteurs : l'Homme et la Nature au travers du thème de la forêt.

L'imaginaire que suscite l'univers de la forêt sous nos latitudes est traversé depuis la nuit des temps par d'innombrables mythes, contes et légendes dont on retrouve la trame souvent identique, déclinée différemment au gré des cultures locales. Tirés de cette extrême richesse symbolique, deux thèmes nourrissent la proposition.

L'un s'applique à l'organisation générale du projet, c'est le thème du chemin : le sentier des contes, la piste que l'on suit, le chemin du Petit Poucet et des cailloux semés.



Ci-dessus : Principe d'assemblage
Page de droite : Vue intérieure d'un gîte

L'autre inspire le parti architectural des constructions, c'est l'archétype de la grotte et de la cabane perchée : la grotte, c'est l'habitat primordial à l'état pur, mystère des origines, refuge ombreux, roche protectrice ... La maison nichée dans les arbres, c'est l'habitat enfin dégagé du sol, la rencontre avec l'espace et la verticalité : oiseaux, ramures et feuillages légers, ouverture sur le monde ...



PROGRAMME :

650 unités d'hébergement touristique sur une thématique « nature et forêt ».

Démarche HQE

SURFACES : 39 000 m² (site : 56 ha)

COÛT : 40 M € HT

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Pierre & Vacances/Disneyland Resort Paris

AVEC :

Outside, paysagistes

RÉALISATION : CONCOURS 2005



COMPLEXE HÔTELIER

Saint-Bauzille-de-Montmel (34)

Face au Pic Saint-Loup, un domaine hôtelier contemporain au milieu des oliviers.



Projet atypique à bien des égards, ce projet d'hôtellerie au Domaine Saint-Germain s'adresse à une clientèle jeune, aisée et active professionnellement. Il s'agit pour celle-ci de se dépayser, de changer les codes habituels de la vie urbaine contemporaine pour se plonger dans un monde où l'évasion, la nature, l'authenticité, le calme, sont les maîtres-mots.

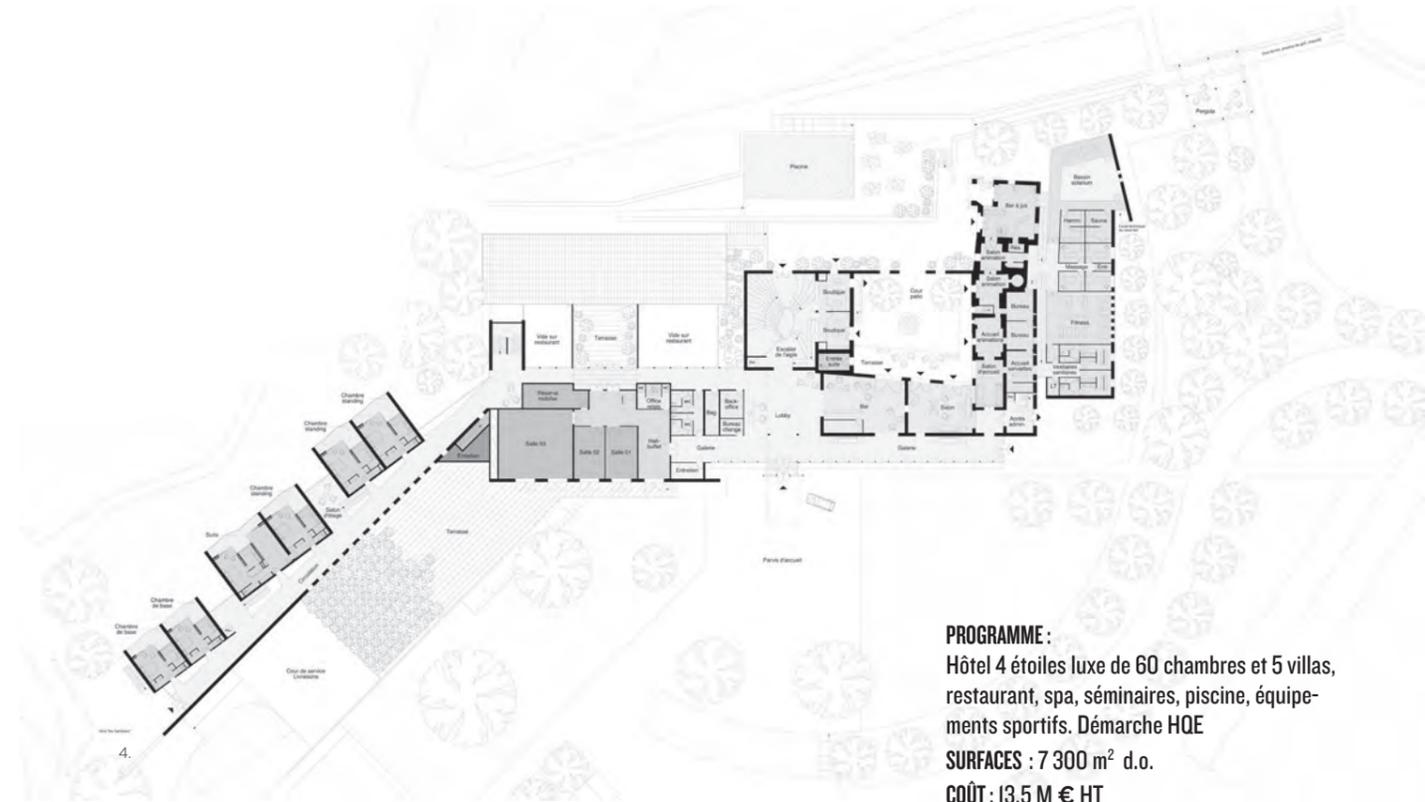
Le programme se développe à partir d'un mas existant, dans une propriété de 25 hectares bénéficiant d'une vue exceptionnelle sur le Pic Saint Loup.



Tous les aménagements, qu'ils prennent place dans les bâtiments anciens où qu'ils les prolongent par une architecture contemporaine, sont conçus pour tirer le maximum de ce cadre privilégié ...



1. Plan de masse
2. La pierre massive, matériau de construction
3. Une chambre sur le pic Saint Loup
4. Plan du RdC
5. Les «lodges»



PROGRAMME :
Hôtel 4 étoiles luxe de 60 chambres et 5 villas, restaurant, spa, séminaires, piscine, équipements sportifs. Démarche HQE

SURFACES : 7 300 m² d.o.

COÛT : 13,5 M € HT

MAÎTRE D'OUVRAGE : Sté. Lodge Adventure

AVEC :
Atelier Sites, paysagistes

RÉALISATION : CONCOURS 2007



TEMPS UTILE

Dans ce champ thématique, les projets traités par l'agence sont de type :

logement
médico-social
activités,
Bureaux et administrations
enseignement
ouvrages d'art
aires de service
etc.

Ils appartiennent au registre
du « temps utile ».

GÉODOMIA, PÔLE DE RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES

Merlieux (02)

Un équipement dédié à la sensibilisation et à la formation d'un large public aux enjeux environnementaux

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la démarche que mène le Conseil Général de l'Aisne dans le domaine de l'environnement. L'actuel bâtiment est situé dans un parc de sept hectares dont la trame a été réalisée au 19^e siècle « à l'anglaise ». Par le biais d'une réhabilitation complète et d'une extension importante des locaux existants, le projet vise à renforcer les missions de l'établissement, à savoir :

- sensibiliser à l'environnement les publics les plus divers,
- contribuer à la formation des animateurs et participer au développement local par le conseil aux collectivités, le soutien aux projets, etc ,
- créer et diffuser des supports de médiation et d'animation,
- être une vitrine et un lieu de formation et de sensibilisation au thème du bâti HQE,
- être un lieu dédié à l'éco-citoyenneté pour favoriser l'émergence d'un débat public sur les enjeux environnementaux.

L'opération, certifiée HQE (Certivéa) a largement recours aux énergies renouvelables : chaufferie bois, solaire thermique et photovoltaïque ...



Ci-dessus : Le bâtiment neuf côté parc
et Plan du RdC
Page de gauche : façade des hébergements



1.



2.



3.

Salle polyvalente

Conservatoire des sites naturels

Stockage & Chaufferie



4.



Restauration

"Salle" hors-sacs Hébergements

Salles de cours & d'activité

- 1. Façade côté parc
- 2. La restauration
- 3. Élévation générale du projet
- 4. L'entrée de l'équipement



2.

PRIX D'ARCHITECTURE
TRANSFRONTALIER 2009
BOIS ET CONSTRUCTION DURABLE
CNDB / RÉGION WALLONIE
(PROJET EUROWOOD IV
FRANCE-WALLONIE)

PROGRAMME :

Animations et locaux pédagogiques, centre de ressources et de documentation, restauration, hébergements, direction & logistique.

Démarche HQE avec certification (Certivea)

SURFACES : neuf 2 175 m² / réhab. 1 217 m²

COÛT : 4,5 M € HT

MAÎTRE D'OUVRAGE : Conseil Général de l'Aisne

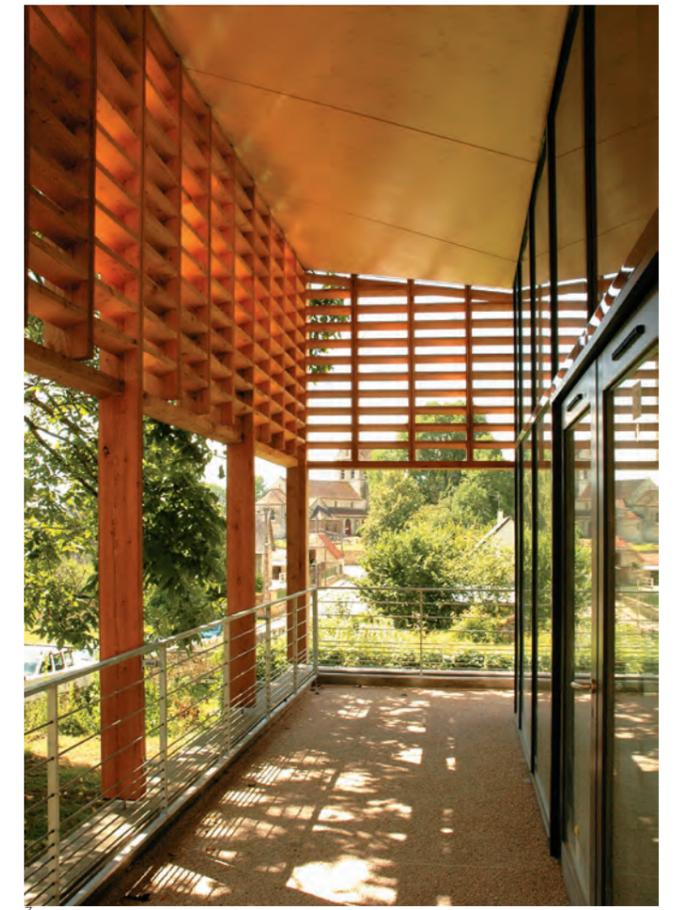
AVEC :

Atelier Gigot, architecte associé

IPH, bet TCE

Solener, bet HQE

RÉALISATION : 2009



3.

1. façade côté entrée-restauration
2. L'entrée de l'équipement à la tombée de la nuit
3. La galerie du pôle ressources

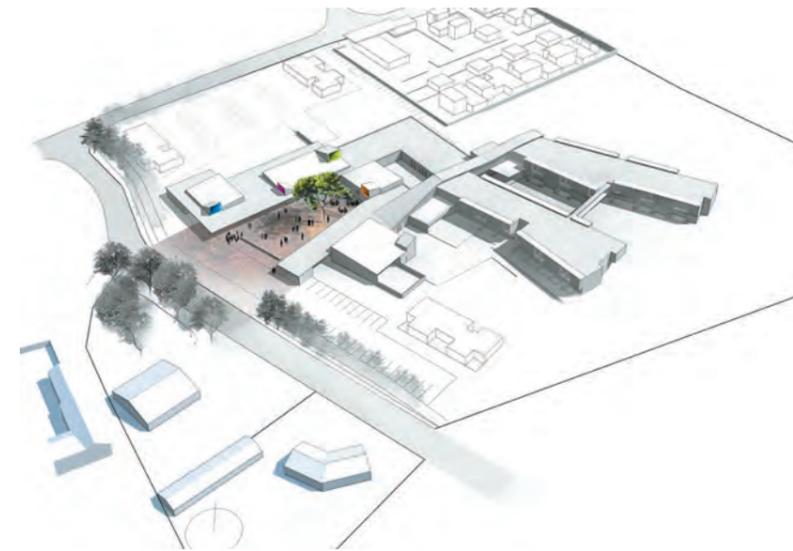
PÔLE INTERGÉNÉRATIONNEL

EHPAD, centre de loisirs, restauration scolaire - Rocheservière (85)

Assemblés autour d'une place, des lieux pour favoriser la rencontre des générations.

Regrouper sur un seul site un pôle social comprenant une maison de l'enfance, un restaurant scolaire, une maison de retraite et des maisons de vie, confirme qu'au-delà d'un projet intergénérationnel, l'ambition est également celle d'une recomposition urbaine prenant en compte l'extension de la commune vers l'Est. Il s'agit de recentrer la « polarité » de Rocheservière en direction des nouveaux quartiers en devenir et faire de « l'Arbrasève », l'équipement structurant de cette urbanisation.

Confrontée au défi de la longévité, notre société s'interroge sur le « vivre ensemble des âges ». Concevoir de belles maisons de retraite ne suffit plus en effet, si elles doivent être synonyme d'isolement. Dès lors, donner réalité au beau - et trop rare - concept d'intergénérationnalité devient le cœur du projet, afin d'inventer les espaces susceptibles d'accueillir ce que chacun y recherche : échange, épanouissement, autonomie, convivialité ... C'est aussi, au-delà du charme de la rencontre des âges, en comprendre les différences et savoir installer, concrètement, le domaine de chacun afin que cette proximité soit autant que possible une joie et jamais une contrainte.



PROGRAMME :
Réalisation d'un ensemble intergénérationnel comprenant maison de l'enfance, restaurant scolaire, EHPAD 70 lits.
Démarche HQE
SURFACES : 5 820 m²
COÛT : 10,4 M € HT
MAÎTRE D'OUVRAGE :
Ville de Rocheservière
AVEC :
N. Mayeur, architecte associé
ingerop, bet tce / économiste
C. Sauvion, paysagiste
G. Sir, bet cuisine

RÉALISATION : DÉBUT TRAVAUX 2013



Ambiance extérieure côté EHPAD



Afin d'offrir aux résidents et aux habitants de Rocheservière un lieu de rencontre et d'échanges riche de diversité architecturale, le projet s'articule autour d'une place, ouverte sur la rue, accueillant des espaces de jeux, des terrasses, des lieux de rencontre qui se conjuguent pour recréer une certaine complexité urbaine favorisant le partage entre générations.

L'évènement répétitif le plus structurant de cette place, en termes d'animation, est l'arrivée des enfants à l'heure du déjeuner. Ainsi chaque jour, la desserte scolaire doit rythmer la vie de l'établissement par l'exubérance de la jeunesse. Le projet est d'installer les enfants au cœur de ces échanges pour les associer ainsi à la vie du pôle social.

C'est pourquoi l'espace public central regroupe les accès aux trois équipements : la maison de l'enfance, la restauration scolaire et l'EHPAD. Comme autant de maisons autour d'une place de village.



1.



3.



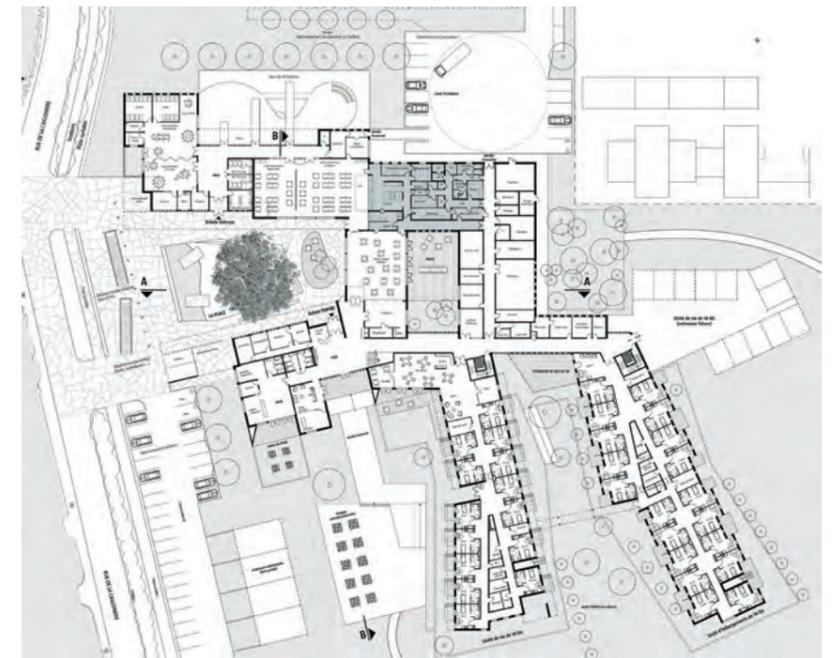
PATIO

RESTAURANT

LA PLACE DE L' "ARBRASÈVE"

PARVIS

2.



4.

- 1. Couloir des chambres
- 2. Coupe sur la place
- 3. La place de l'Arbrasève
- 4. Plan du Rdc

RESTRUCTURATION D'UN IMMEUBLE DE BUREAUX

Rue de Prony - Paris 17^e (75)

Une intervention lourde pour la remise à niveau complète d'un immeuble des années 1930.

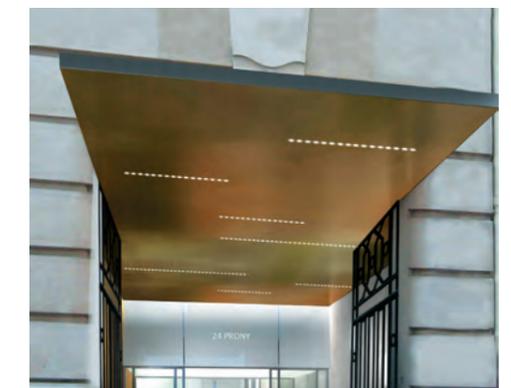


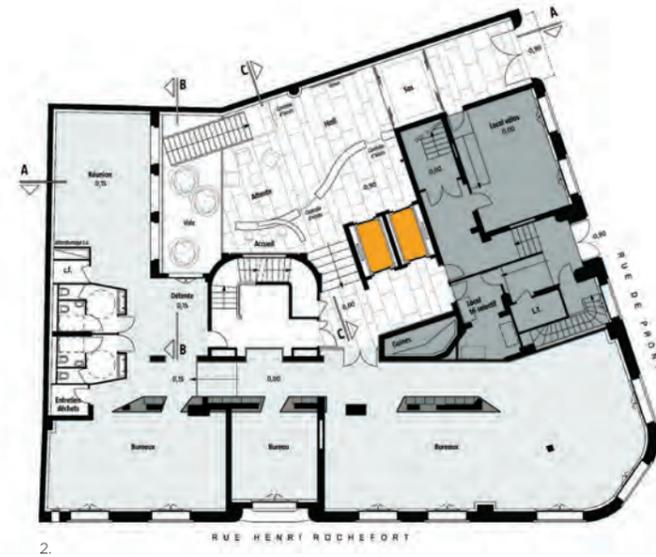
L'immeuble existant, une construction de qualité réalisée en 1930, se trouve aujourd'hui largement inadapté, tant à la demande exigeante en matière de bureaux haut de gamme qu'à bon nombre de contraintes réglementaires ou environnementales désormais incontournables. En conséquence, le bâtiment requiert une restructuration profonde :

- La nouvelle configuration de l'entrée et des ascenseurs permet désormais l'accessibilité totale du bâtiment aux personnes à mobilité réduite.

- Les travaux portent à la fois sur l'enveloppe du bâtiment et sur les équipements techniques afin d'atteindre un niveau de performance environnementale certifiée par des labels exigeants : HQE, BBC, BREEAM.

- Enfin la décoration et l'aménagement intérieur sont entièrement renouvelés, non seulement en termes de confort et d'usage mais également en termes de représentativité au regard des attentes d'une clientèle haut de gamme.



**PROGRAMME :**

Restructuration complète du bâtiment. Aménagement de bureaux, accueil, salles de réunion, locaux partagés
Démarche certification HQE / BREEAM / BBC rénovation

SURFACES : 4 030 m² utiles

COÛT : 10 M € HT

MAÎTRE D'OUVRAGE :

Covéa immobilier (pour GMF assurances)

AVEC :

Intégrale 4, bet structure

Alto ingénierie, bet fluides / environnement

Arc-en-Scène, aménagement intérieur

LTA, économiste

ACAP, bet ascenseurs

Outside, paysagistes

RÉALISATION : CHANTIER 2013-2014



4.



5.



6.



7.

1. Coupe sur l'immeuble
2. Plan du RdC
3. Le lounge au R-1
4. Le hall d'accueil
- 5-6-7. Espaces intérieurs

AMÉNAGEMENT D'UN NOUVEAU QUARTIER « NATURE »

Marly (59) - Site Marly-industrie Rhôneelle - Projet urbain

Un quartier de ville bâti autour d'une trame paysagère dessinée par le chemin de l'eau.

PROGRAMME :

600 logements (locatif haut de gamme, collectif en accession, collectif en locatif social, individuel groupé, lots libres), EHPAD, équipements collectifs.

SURFACES : secteur à urbaniser de 20 ha

AMÉNAGEUR : Groupe Hainaut Immobilier (GHI)

AVEC :

Empreinte, paysagistes

Projex, bet VRD

PROJET URBAIN : 2006-2009

Le site de Marly-Industrie Rhôneelle, limitrophe de Valenciennes, est un terrain d'environ 20 hectares localisé en frange sud de la commune de Marly, en terrasse sur la vallée de la Rhôneelle. Il est situé à proximité immédiate du centre-ville, aujourd'hui isolé par d'anciennes plateformes ferroviaires et industrielles qui, après réaménagement, mettront en relation directe le nouveau quartier et le centre-ville.

La proximité de la vallée naturelle de la Rhôneelle est au cœur du projet. Les espaces publics sont installés de manière à magnifier cette situation privilégiée. Les jardins, la gestion et le ruissellement des eaux pluviales, les parcours des modes doux sont tous organisés dans cette relation à la vallée et aux espaces naturels.

Le quartier s'organise autour d'un large jardin public qui descend doucement vers la rivière. De part et d'autres, des opérations de logements s'implantent en proposant différentes formes urbaines et bâties : immeubles de logements collectifs, maisons groupées, habitat pavillonnaire et équipements publics.





20 MAISONS DE VILLE

Nouveau quartier « nature » - Site Marly-industrie Rhônele
Marly (59)

Premiers jalons d'un nouveau quartier « nature », vingt maisons dont les maîtres mots sont : lumière, volume, perméabilité avec l'extérieur, présence du végétal ...



Dans le cadre du nouveau quartier de Marly-industrie, structuré autour d'une forte trame végétale, ces maisons, visant à séduire une catégorie de clientèle de type « cadres » plutôt jeunes, formulent une réponse originale à la demande du maître d'ouvrage : concevoir de grands et beaux logements individuels en se démarquant des images traditionnelles des maisons du Nord, tuile et brique ...

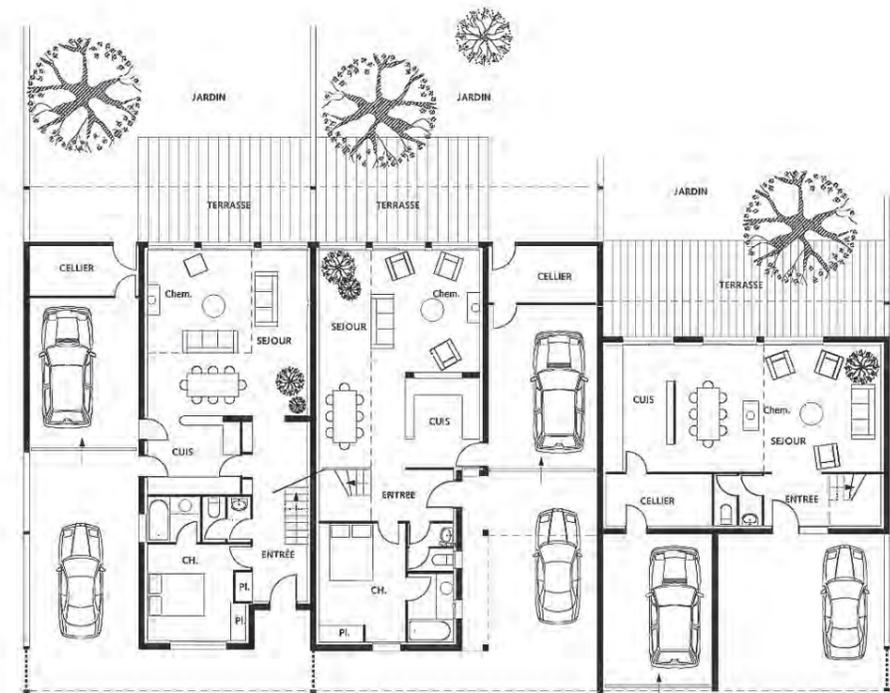
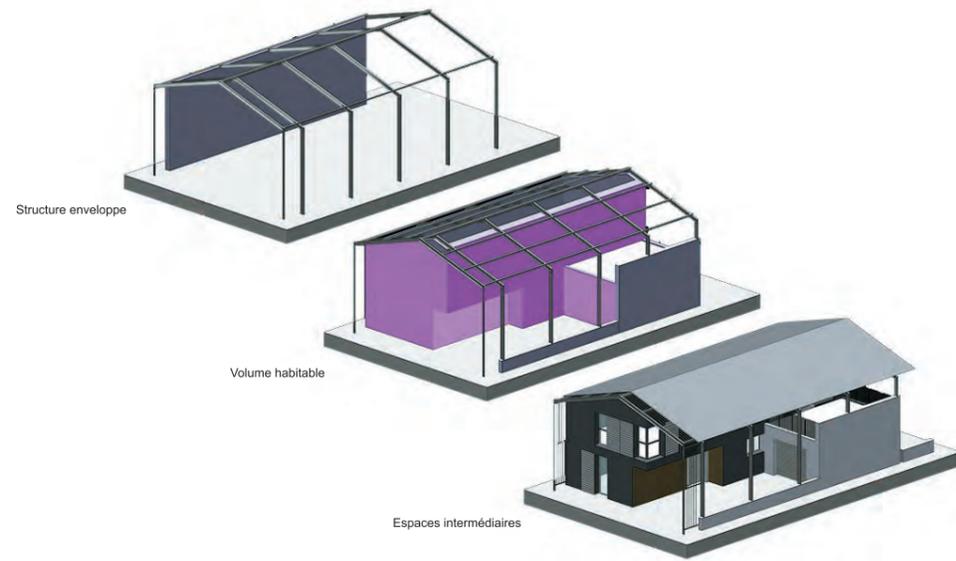


Commun à toutes les maisons, un principe « d'enveloppe » sous la forme d'une succession de portiques métalliques - à la manière de granges agricoles ou d'ateliers - propose une image située à mi-chemin entre architecture domestique et esthétique industrielle, réactivant ainsi la mémoire du lieu, ancien site industriel désaffecté.

La différence entre le volume des logements eux-mêmes et cette enveloppe extérieure laisse de l'espace disponible pour d'autres usages : stationnement des véhicules, terrasses, treilles végétalisées ou d'autres usages à venir (serres ...).



Page de gauche : façades sur rue
Ci-dessus : maisons jumelles



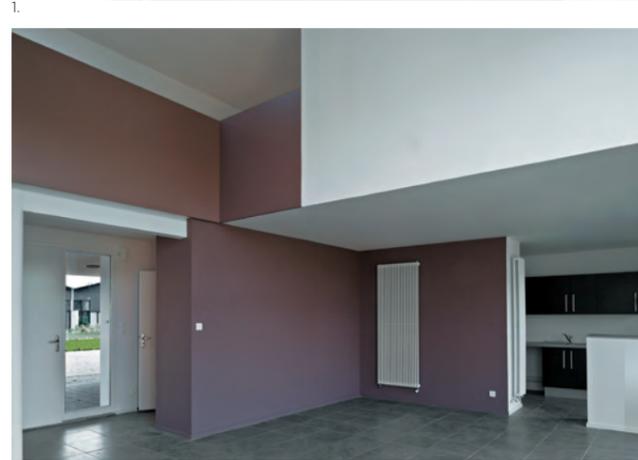
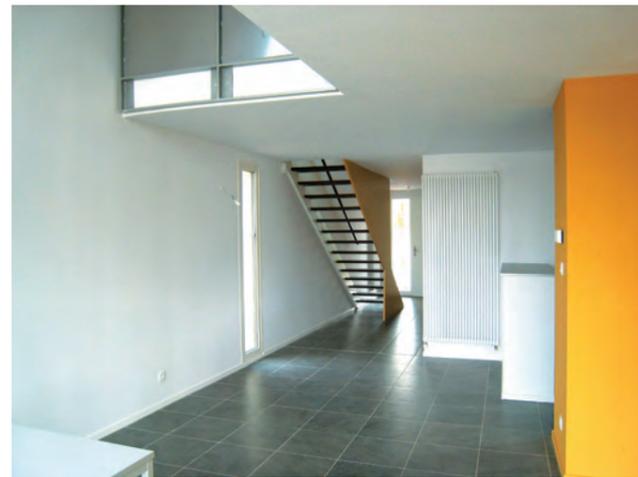
4.



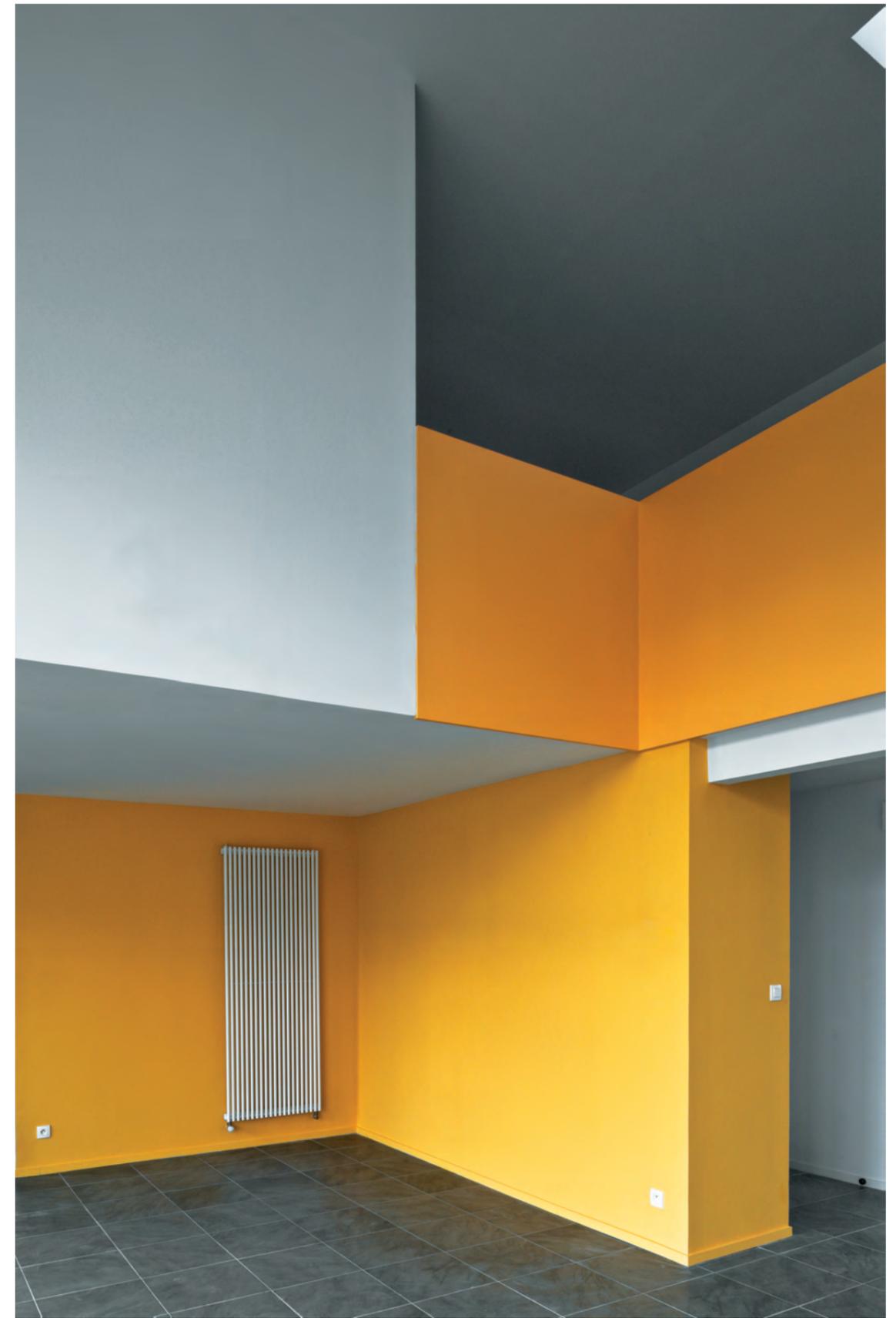
5.

- 1. Façade latérale
- 2. L'entrée d'une maison
- 3-5. Façades sur jardin
- 4. Groupement de maisons (RdC)

PROGRAMME :
 20 maisons individuelles groupées
 de 130 m² habitable, hors garage.
 performance énergétique THPE
SURFACES : 2 600 m² habitables
COÛT : 3,7 M € HT
MÂÎTRE D'OUVRAGE : S.A. du Hainaut (groupe GHI)
AVEC :
 Empreinte, paysagistes
 Intégrale 4, bet structure
 Bethac, bet thermique
 Projex, bet VRD
RÉALISATION : 2009



3.



4.

1-2-3-4. Espaces intérieurs

128 LOGEMENTS COLLECTIFS SOCIAUX

Quartier Marly-industrie Rhône
Marly (59)

Coursives extérieures et logements traversants pour favoriser la lumière et les vues.



1.



PROGRAMME :
2 îlots de logements collectifs (66 et 62 logts) du T2
AU T4, PLAI, PLS ET PLUS.
performance énergétique THPE.
SURFACES : 10 700 m²
COÛT : 3,7 M € HT
MAÎTRE D'OUVRAGE : Groupe Hainaut Immobilier (GHI)
AVEC :
Boyeldieu – Dehaene, architectes associés
Empreinte, paysagistes
Manning, bet TCE
Projex, bet VRD

RÉALISATION : 2013

1. Plan du RdC
2. Façade sur le parc



2.

Le parti architectural du projet consiste à dessiner des enveloppes de bâtiments très simples dans lesquelles sont installées les surfaces habitables. Sur ces enveloppes isolées viennent ensuite se greffer des structures légères formant balcons et coursives. Ce parti, allié à une parfaite symétrie des bâtiments, permet ainsi de rationaliser au maximum la construction tout en faisant montre d'une richesse architecturale grâce à la diversité des structures légères rapportées.

L'accès aux bâtiments s'effectue soit directement depuis la rue, soit depuis le centre de l'îlot, via un hall traversant qui conduit aux circulations verticales. Les circulations horizontales sont quant à elles traitées par des coursives extérieures protégées des intempéries.

Le principe des coursives autorise la réalisation de logements pour la plupart traversants, faisant ainsi la part belle à la lumière naturelle et aux vues sur l'extérieur.

RECONSTRUCTION DU COLLÈGE MONTAIGNE

Saint-Quentin (02)

En continuité avec le bâtiment existant, le collège se réinterprète sous la forme d'un volume unitaire, drapé de bois.



1.



2.

1. La galerie intérieure
2. Façade sur cour
3. Élévation côté cour



3.

PROGRAMME :

Extension / reconstruction du collège (externat, vie scolaire, administration, logements de fonction)

Démarche HQE

SURFACES : 3 500 m² shon

COÛT : 5,5 M € HT

MAÎTRE D'OUVRAGE : Conseil Général de l'Aisne

AVEC :

Atelier Gigot, architectes associés

Prima ingénierie, économiste

CONCOURS : 2009

L'écriture architecturale du nouveau bâtiment se veut simple, sobre et efficace comme l'expression juste des besoins du collège ainsi renouvelé sur lui-même. En outre, cette nouvelle architecture souhaite s'installer dans un esprit de continuité avec le bâtiment existant et non pas en rupture avec celui-ci.

Surmontant le socle du rez-de-chaussée dont le gabarit prolonge celui du CDI, le corps de bâtiment abritant les salles d'enseignement se pose de manière plus tranchée par rapport au reste de l'équipement.

Le principe de «ventelles» de bois qui habille sa façade sud-ouest, destiné à en contrôler les apports solaires en été et en mi-saison, crée en particulier un motif architectural vigoureux et expressif. L'espacement des lames autorise toutes les perméabilités visuelles sur l'extérieur depuis les salles d'enseignement, alors que, depuis l'extérieur, la perception de la façade est variable suivant la position de l'observateur, créant ainsi un motif «cinématique» changeant. Afin de tempérer l'austérité du rythme parfaitement régulier des lames de bois, un semis d'entretoises colorées s'insère entre elles, animant la façade d'un motif léger et dansant, à la manière de notes de musique courant librement sur les lignes rigoureuses d'une partition musicale.

AIRE DE SERVICE

Autoroute A6 - Lisses (91)

La recherche d'une esthétique commerciale sobre associant présence de la marque et attention au contexte.

PROGRAMME :

Réhabilitation de l'aire de service / boutique et services à l'utilisateur

SURFACES : 550 m² utiles

COÛT : 1,7 M € HT

MAÎTRE D'OUVRAGE : Total France

AVEC :

Intégrale 4, bet structure

Maret, économiste

RÉALISATION : 2006



Dans un contexte commercial péri-urbain sans attraits, l'esthétique de la boutique fait l'objet d'une réflexion particulière dans le cadre de ce projet. Il s'agit de redonner à la construction existante une nouvelle visibilité grâce à un important travail sur l'enveloppe du bâtiment.

Cette nouvelle visibilité passe tout d'abord par une réflexion sur l'emprise visuelle de l'équipement. Volume plat de faible hauteur, le bâtiment existant peinait à s'imposer dans son environnement où il tendait à se banaliser. Un second axe de réflexion passe par la qualité des matériaux mis en œuvre. Pour le public, il convient en effet de redonner une certaine dignité à l'image des aménagements au travers de l'utilisation de matériaux judicieusement sélectionnés.

Le dispositif architectural adopté transforme radicalement la perception des aménagements de la station-service. Une série de grands portiques métalliques enjambe le bâtiment existant et impose ainsi la nouvelle emprise visuelle de la construction. De la sorte se crée un nouveau rythme qui scande la façade et lui confère une « tenue » qui lui faisait défaut jusqu'alors.



PARC DE STATIONNEMENT ET PÔLE D'ÉCHANGES

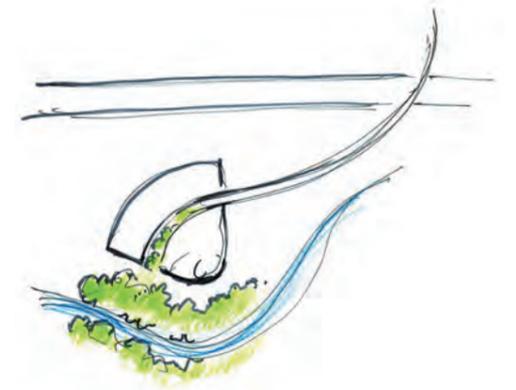
Aix-en-Provence (13)

Entre l'autoroute et la rivière, le parc-relais met la nature au cœur de son dispositif.



Le parti architectural de ce programme résulte tout à la fois des contraintes imposées par le site et les règlements et de la nécessité de concevoir un ensemble parfaitement efficace en termes de fonctionnement. Il traduit également la volonté d'inscrire dans le site un objet qui n'appartienne pas uniquement au registre de la rationalité fonctionnelle et technique mais également à celui de la perception sensible et poétique.

Avant même toute traduction en volume, le plan exprime à lui seul cette triple préoccupation : à l'opposé d'un dessin orthogonal, jugé trop raide et intrusif, c'est ici la souplesse des lignes courbes qui a été préférée à toute autre géométrie. Comme un clin d'œil à la rivière toute proche, l'arc prend donc le pas sur la ligne droite.



La courbure qui dessine la façade principale du bâtiment régit toutes les composantes du projet, qu'il s'agisse du pôle d'échange, des plateaux de parkings, des rampes d'accès ou du tracé tout en souplesse qui dessine le franchissement de l'autoroute : l'ensemble forme une composition organique exprimant la fluidité des flux qui la traversent.



La gare routière et le pôle d'échange

PROGRAMME :

Parc de stationnement relais pour 900 véhicules,
gare routière, ouvrage de franchissement autoroutier.
Démarche HQE.

SURFACES :

25 700 m² (parking) / 5 290 m² (gare routière)

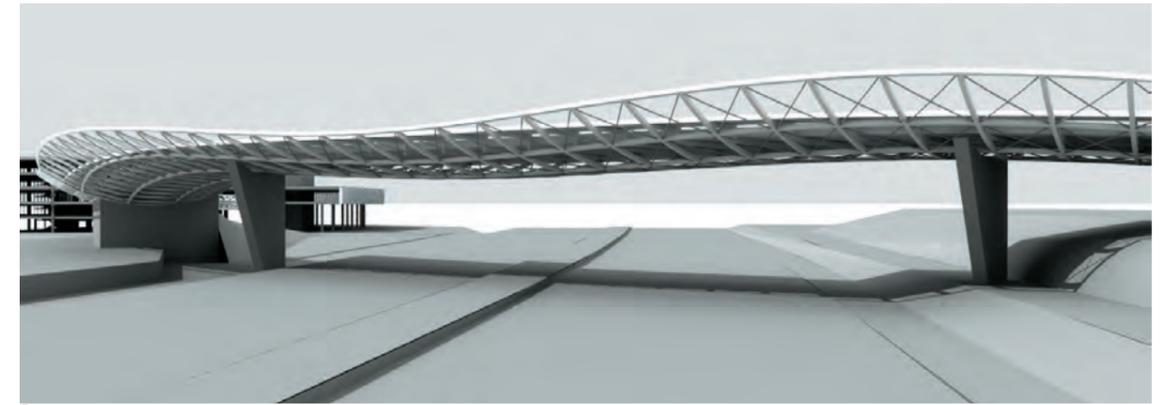
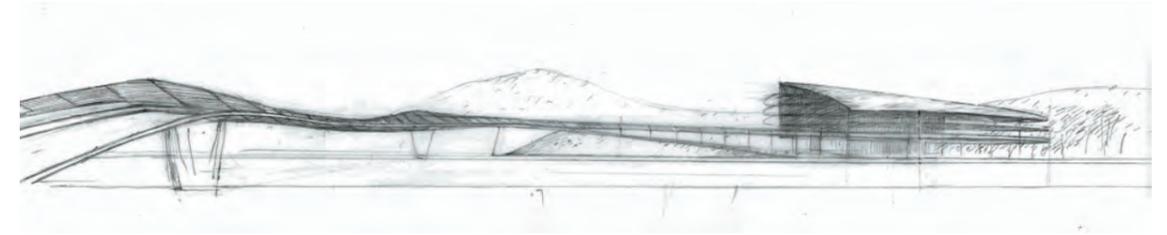
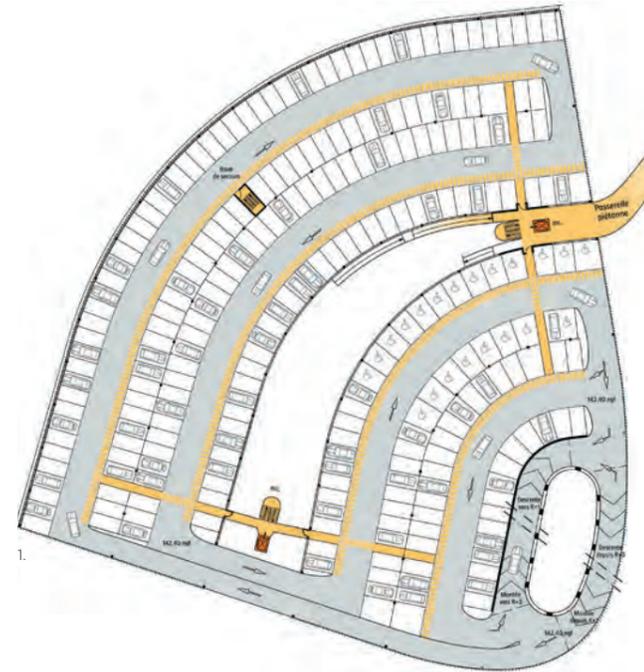
COÛT : 17,5 M € HT

MAÎTRE D'OUVRAGE : Communauté du Pays d'Aix

AVEC :

Hubert & Roy, architectes associés
Ingerop, bet TCE / économiste

CONCOURS : 2011



1. Plan d'un niveau
2. L'équipement à la tombée de la nuit
3. Le franchissement de l'autoroute

VIADUC-PASSERELLE SUR LA MOINE

Déviations nord-est de Clisson (44)

Le principe structurel d'un arc pour offrir, en complément du franchissement routier, une passerelle piétonne au service des riverains.



Site très préservé offrant des vues sur un paysage de grande qualité, la vallée de la Moine réserve au promeneur, en particulier au droit du franchissement projeté, un charme serein et bucolique.

Le projet prend en considération cette dimension majeure du paysage : il l'exprime au moyen d'une réponse technique et architecturale guidée par le souci de l'élégance et de la légèreté constructive. L'ouvrage peut se décomposer en trois principes structurels distincts :

- un arc tendu entre les deux rives forme la pièce majeure du dispositif,

- cet arc supporte une série de « pilettes » rayonnant à partir d'un centre virtuel situé dans l'axe de la vallée,
- enfin les pilettes supportent à leur tour le tablier de l'ouvrage formé de deux caissons métalliques et d'une dalle de béton.

Dispositif statique ancré dans son site, l'arc cadre et désigne un « morceau » du paysage local à l'attention du promeneur. Par opposition, l'horizontale du tablier routier, filant au niveau supérieur, appartient au registre dynamique du déplacement linéaire.

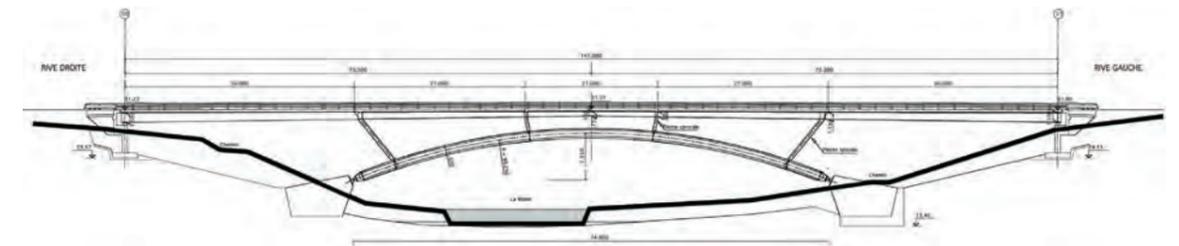
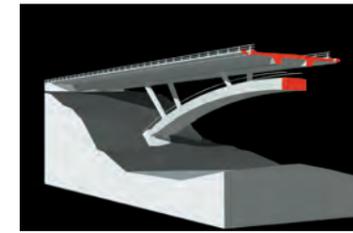
La passerelle piétonne, fonctionnalité complémentaire proposée à la maîtrise d'ouvrage au stade du concours, utilise la structure en arc de l'ouvrage pour franchir très naturellement la rivière au droit de l'ouvrage.



1.



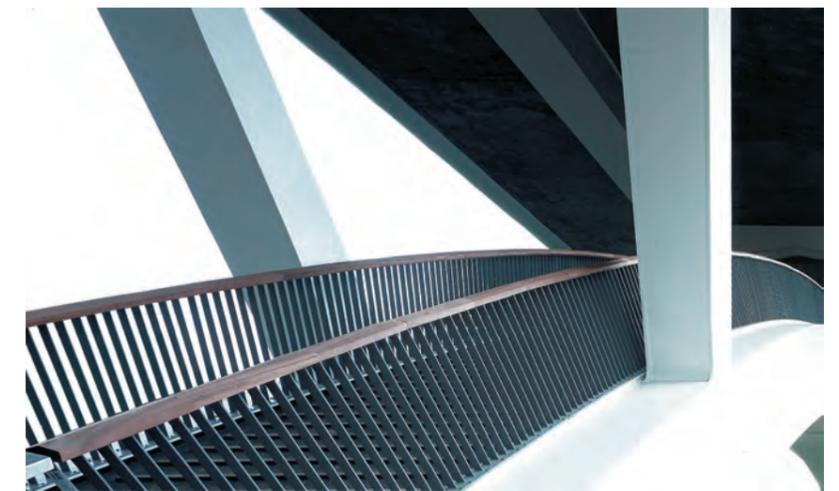
2.



4.



3.



5.

PROGRAMME :

Ouvrage de franchissement routier
mono-tablier 2 x 1 voie et passerelle piétonne

LONGUEUR : 200 m

COÛT : 3,2 M € HT

MAÎTRE D'OUVRAGE : Conseil Général de Loire Atlantique

AVEC :

N. Mayeur, architecte associé

Ingérop, bet

RÉALISATION : 2004

1-2-5. La passerelle sous tablier
3. L'ouvrage dans son site
4. Elévation

VIADUC SUR LA RAVINE TROIS BASSINS

Route des Tamarins La Réunion (974)

*Franchissant une brèche volcanique et sauvage,
un ouvrage à la mesure du paysage.*



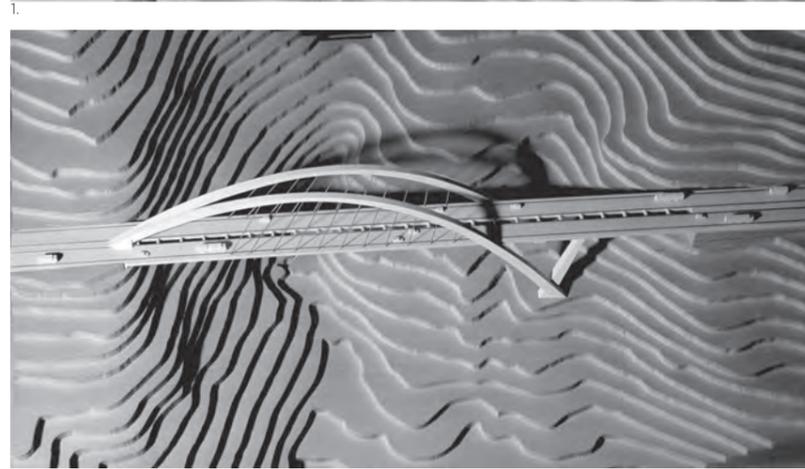
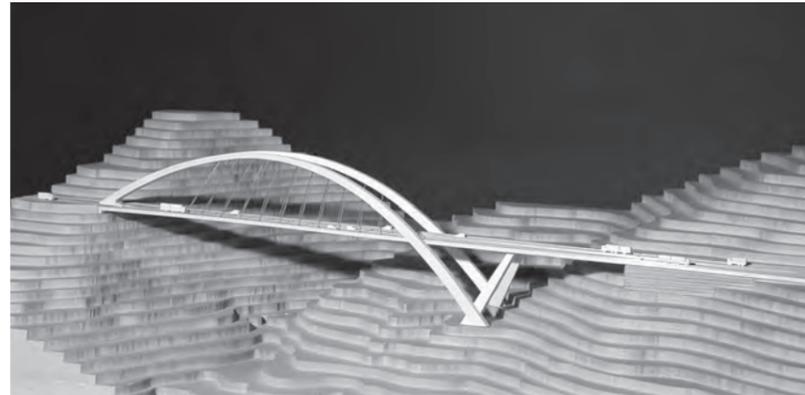
La force du lieu, sa grandeur, sa puissance originelle invitent à privilégier le choix d'une structure expressive à la mesure de l'ampleur du paysage.

L'arc permet l'élégance, la légèreté et la finesse d'un tablier suspendu. Sa forme installe un dialogue entre le « génie du lieu » et la logique structurelle de l'ouvrage. Métaphore de l'envol (l'ouvrage est dénommé « Paille en Queue », du nom d'un oiseau local), l'arc exprime également, par un ancrage vigoureux dans le sol, l'origine tellurique du site.

Le choix d'une pile concentrée et massive, jaillissant à la bordure du « tombant », évoque le caractère volcanique et sauvage du lieu. Par ailleurs le large enjambement préserve l'écosystème fragile du fond de la ravine et la limitation du nombre de piles sauvegarde au maximum les caractéristiques du milieu naturel.



À gauche : l'ouvrage et la ravine en eau



PROGRAMME :
 Ouvrage routier de franchissement de la ravine
 Trois Bassins. 2 x 2 voies (route des Tamarins)
LONGUEUR : 390 m
COÛT : 23 M € HT
MAÎTRE D'OUVRAGE : Région Réunion
AVEC :
 N. Mayeur, architecte associé
 Ingérop, bet
CONCOURS 2001 : LAURÉAT EX-AEQUO
 (projet mené jusqu'en phase DCE)



1-2. Maquette d'étude
 3-4. Plan / élévation
 5. Cadrage sur l'océan indien

Publications

Livres

Les Équipements Sportifs, Catherine SABBAH et François VIGNEAU, Éditions du Moniteur, 2006 : Dojo à Saint Martin du Tertre

Construire avec le Bois, Dominique GAUZIN-MULLER, Éditions du Moniteur, 1999 : Pavillon d'information à Sénart

L'image de la nouvelle construction en bois, Lignum, Éditions Cedotec, 1997 : Pavillon d'information à Sénart

Magazines

AMC - le Moniteur architecture

- «L'annuel 2010» : Pavillon d'accueil, site archéologique de Chassenon
- «L'annuel 2009» : 20 maisons de ville à Marly
- «L'annuel 2005» : Centre de nature du Chambon
- «L'annuel 2003» : Dojo à Saint Martin du Tertre
- Mars 1997 : Pavillon d'information à Sénart

Le Moniteur des travaux publics

- Févr 2011 : site archéologique de Chassenon
- Janv 2010 : Viaduc de la Moine à Clisson
- Nov 2009 : Espace de restitution de la grotte Chauvet à Vallon-Pont d'Arc
- Mai 2006 : Site archéologique de Chassenon
- Déc 2005 : Centre de nature du Chambon
- Janv 2003 : Dojo à Saint Martin du Tertre
- Nov 1996 : Pavillon d'information à Sénart

D'Architectures

- Avr 2011 : site archéologique de Chassenon
- Avr 2010 : Géodomia, pôle de ressources environnementales à Merlieux
- Mai 1998 : Dossier thématique «Infrastructure et ouvrage d'art»
- Sept 1998 : Pavillon d'information à Sénart
- Oct 1996 : Pavillon d'information à Sénart

Sur le web

Le Figaro.fr

- Déc 2009 : Géodomia, pôle de ressources environnementales à Merlieux

Cyberarchi.com

- Déc 2009 : L'année 2009 de Morris & Renaud
- Nov 2009 : Géodomia, pôle de ressources environnementales à Merlieux

Archi Créé

- Déc 1995 : Bureaux à la Défense

Techniques et Architecture

- Novembre 1996 : Pavillon d'information à Sénart

Écologik

- Févr/Mars 2010 : Géodomia, pôle de ressources environnementales à Merlieux

Séquences Bois

- Nov 2009 : Géodomia, pôle de ressources environnementales à Merlieux
- Juill 2006 : Centre de nature du Chambon
- Févr 1997 : Pavillon d'information à Sénart
- Juin 2013 : Pavillon d'accueil du site archéologique de Chassenon

Architecture et Électricité

- Juill 2003 : Dojo à Saint Martin du Tertre
- Août 1998 : Pavillon d'information à Sénart

Architecture Acier Construction

- Sept 2007 : Viaduc sur la Moine

Terre d'Architecture

- Sept 2007 : Centre de nature du Chambon

Références Générales

Culture, tourisme, loisirs, patrimoine



Site archéologique de Chassenon (16)
Site classé M.H.
Aménagement, construction neuve
10,25 M € HT - 15 ha / 11 500 m²
Avec Kérosène architectes, Le Conte Noiro / Arc-en-Scène, scénographes
2010 Phase 1 / Chantier phase 2 : 2014
M. d'ouvrage : Conseil Général de la Charente



Centre culturel Médiathèque, Pertuis (84)
Inscrit M.H.
Réhabilitation et construction neuve
6,13 M € HT - 1 500 m² neuf + 200 m² réha.
Avec A3A architectes
Chantier 2013-2015
M. d'ouvrage : Communauté du Pays d'Aix



Centre Culturel de Rencontres Fonds-Saint-Jacques, Martinique (972)
Classé M.H.
Réhabilitation et construction neuve - HQE
5,94 M € HT - 2 900 m²
Avec J. Sebert, architecte
En cours
M. d'ouvrage : Conseil Général de Martinique



Espace culturel dans une grange d'imière-Manoir de Bernay, Montreuil Le Chétif (72)
Inscrit M.H.
Réhabilitation et extension
0,8 M € HT - 300 m²
Livré en 2013
M. d'ouvrage : Privé



Centre de découverte et de recherche sur l'Environnement et la Biodiversité Site Beautour, La Roche sur Yon (85)
Construction neuve et réhabilitation - HQE, BBC
4,3 M € HT - 1 650 m²
Concours 2010
M. d'ouvrage : Région du Pays de Loire



Pôle de Ressources Environnementales «Géodomia», Merlieux (02)
Réhabilitation et construction neuve - HQE
4,5 M € HT - 3 392 m²
avec O. Gigot, architecte
Livré en 2009
M. d'ouvrage : Conseil Général de l'Aisne



Espace de restitution de la grotte Chauvet à Vallon-Pont d'Arc (07)
Construction neuve - HQE
30 M € HT - 7 500 m²
Avec Le Conte Noiro scénographes et Arpentère, paysagistes
Concours 2009
M. d'ouvrage : Conseil Général de l'Ardèche



Réhabilitation Parc de Champagne à Reims (51)
Réhabilitation et construction neuve - HQE
10 M € HT - 22 ha + 2 600 m²
Avec Empreinte, paysagistes
Concours 2008
M. d'ouvrage : Ville de Reims



Complexe hôtelier Domaine Saint Germain, Saint Bauzille de Montmel (34)
Réhabilitation et construction neuve
13,5 M € HT - 7 300 m²
Concours 2007
M. d'ouvrage : Société Lodge Aventure

Culture, tourisme, loisirs, patrimoine



Parc «Nature» du Plan, Toulon (83)
Construction neuve - HQE
11,3 M € HT - 128 ha + 1 000 m²
avec Empreinte, paysagistes
Concours 2006
M. d'ouvrage : Département du Var



Réserves Archéologiques, Soissons (02)
Construction neuve
1,7 M € HT - 1 500 m²
avec Kérosène, architectes
Concours 2006
M. d'ouvrage : Ville de Soissons



Hébergements Touristiques, Marne La Vallée (77)
Construction neuve - HQE
40 M € HT + 56 ha + 32 000 m²
Concours 2005
M. d'ouvrage : Pierres & Vacances et Disneyland Resort Paris



Pôle Astronomie et Culture Spatiale, Vaux en Velin (69)
Construction neuve
5,9 M € HT - 2 200 m²
avec Harmatan, scénographes
Marché de définition 2005
M. d'ouvrage : Ville de Vaux en Velin



Base de loisirs de Moisson-Mousseaux (78)
Rénovation et extension
3,84 M € HT - 2 400 m²
Concours 2005
M. d'ouvrage : SMEAG



Secteur des Remparts de Vauban et du Parc animalier, Maubeuge (59)
Aménagement touristique
31,5 M € HT - 40 ha + 6 000 m²
avec Harmatan, scénographes
Etude réalisée 2004
M. d'ouvrage : Ville de Maubeuge



Plan directeur de la station touristique rurale, Val Joly (50)
Construction neuve
53,35 M € HT - 156 ha site
Etude réalisée 2000
M. d'ouvrage : Conseil Gal. du Nord et Syndicat mixte du Parc du Val Joly



Equip. d'information touristique, Autoroute A 84, Aire du Mont St. Michel (50)
Construction neuve
0,28 M € HT - 330 m²
Réalisé 2000
M. d'ouvrage : Conseil Gal. de la Manche



Cité de l'Espace, pavillon d'exposition « An 2000 - Terre, Planète vivante », Toulouse (31)
Construction neuve
1,7 M € HT - 600 m²
avec ECCTA, bet mandataire
Concours 1999
M. d'ouvrage : Ville de Toulouse



Etangs de Bellebouche (36)
Aménagement touristique, construction neuve
1,56 M € HT - 2 150 m²
avec Outside, paysagistes
Concours 1998
M. d'ouvrage : Com. Mezière en Brenne

Équipements sportifs



Base nautique, Verneuil-sur-Seine (78)
Construction neuve
3,9 M € HT - 2 900 m²
Concours 2008
M. d'ouvrage : SMEAG Base de loisirs Val de Seine



Stade de la Faisanderie, Fontainebleau (77)
Construction neuve
8,5 M € HT - 20 ha + 3 670 m²
avec Outside, paysagistes
Concours 2008
M. d'ouvrage : Ville de Fontainebleau



Gymnase et salle d'arts martiaux à Pontoise (95)
Construction neuve
3,7 M € HT - 2 700 m² + terrains ext.
Concours 2007
M. d'ouvrage : Ville de Pontoise



Centre de sport et de nature du Chambon, Eymouthiers (16)
Réhabilitation et construction neuve - HQE
5,27 M € HT - 3 350 m²
Livré en 2006
M. d'ouvrage : Conseil Gal. de la Charente



Gymnase, Tremblay en France (93)
Construction neuve
4,15 M € HT - 4 760 m²
Concours 2003
M. d'ouvrage : Ville de Tremblay en France



Salle d'arts martiaux (dojo) & restaurant scolaire, Saint-Martin-du-Tertre (95)
Construction neuve
1,07 M € HT - 810 m²
Livré en 2002
M. d'ouvrage : Commune



Gymnase et salle d'arts martiaux, Magny Le Hongre (77)
Construction neuve
2,82 M € HT - 3 040 m²
Concours 2000
M. d'ouvrage : SAN des Portes de la Brie / EPA France

Enseignement / Recherche



Pôle intergénérationnel « l'Arbrasève » : EHPAD, maison de l'enfance, restauration, Rocheservière (85)

Construction neuve - HQE, BBC
10,4 M € HT - 6 457 m²
avec Nicolas Mayeur, architecte
Chantier 2013-2015
M. d'ouvrage : Ville de Rocheservière



Unité pédagogique et logements étudiants, site Fernand Christ, Laon (02)

Construction neuve - HQE, BBC
3,2 M € HT - 2 925 m²
avec Olivier Gigot, architectes
Concours 2010
M. d'ouvrage : OPH de Laon (02)



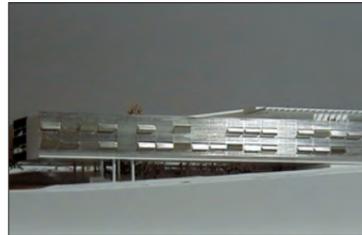
Collège Montaigne, Saint Quentin (02)

Construction neuve
5,3 M € HT - 3 540 m²
avec Olivier Gigot, architectes
Concours 2009
M. d'ouvrage : Conseil Général de l'Aisne



Immeuble de Bureaux Boulevard Haussmann, Paris (75)

Construction neuve - HQE
8,2 M € HT - 4 700 m²
Concours 2008
M. d'ouvrage : Communauté de Communes



Centre d'immologie CIML 2000 CNRS / INSERM, Marseille Luminy (13)

Construction neuve
5,94 M € HT - 5 050 m²
avec Hubert et Roy, architectes
Concours 2000
M. d'ouvrage : CNRS

Tertiaire



Immeuble de bureaux, Bd Haussmann, Paris (75)

Restructuration - BREEAM
4 M € HT - 1 800 m²
Chantier 2014-2015
M. d'ouvrage : Covea immobilier (MAAF)



Immeuble de bureaux et commerce, rue Dareau, Paris (75)

Restructuration
6,5 M € HT - 4 878 m²
Chantier prévu en 2015
M. d'ouvrage : Covéa Immobilier



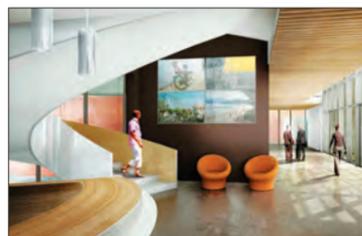
Immeuble de bureaux, rue de La Boétie, Paris (75)

Restructuration - BREEAM
2,1 M € HT - 825 m²
Chantier 2013-2014
M. d'ouvrage : Covéa Immobilier



Immeuble de bureaux, rue de Prony, Paris (75)

Restructuration - HQE, BBC, BREEAM
10 M € HT - 4 000 m²
Chantier 2013-2014
M. d'ouvrage : Covéa Immobilier



Mairie, commerces et parking souterrain, La Croix Valmer (83)

Construction neuve - HQE, BBC
7 M € HT - 2 600 m² bât. + 5 300 m² parking
Concours 2010
M. d'ouvrage : Mairie de la Croix Valmer



Bureaux, Paris La Défense (92)

Restructuration
0,27 M € HT - 180 m²
Réalisé 1999
M. d'ouvrage : société Sofrast

Etudes d'urbanisme



Aménagement du site d'Anza, Agadir, Maroc

plan général d'urbanisme
150 ha
avec Groupe Planeth à Paris
Etude 2011
M. d'ouvrage : Ciments du Maroc



Aménagement d'un nouveau quartier, Marly Industrie Rhonelle (59)

Projet urbain
20 ha
avec Empreinte, paysagiste (Euralille)
Etude 2009
M. d'ouvrage : Groupe Hainaut Immobilier (59)

Logements collectifs



120 Logements collectifs, Marly / Valenciennes (59)

Construction neuve - BBC
10,53 M € HT - 7 500 m²
avec Boyeldieu Dehaene, architectes
En cours
M. d'ouvrage : SA du Hainaut (59)



128 Logements collectifs, Marly / Valenciennes (59)

Construction neuve - BBC
9,98 M € HT - 8 320 m²
avec Boyeldieu Dehaene, architectes
2013
M. d'ouvrage : SA du Hainaut (59)



Unité pédagogique et logements étudiants, site Fernand Christ, Laon (02)

Construction neuve - HQE, BBC
avec Olivier Gigot, architectes
3,2 M € HT - 2 925 m²
Concours 2010
M. d'ouvrage : OPH de Laon (02)



Pavillon information logement, Lieusaint (77)

Construction neuve
91 400 M € HT - 72 m²
Livré en 1996
M. d'ouvrage : EPA Sénart



Logements semi-collectifs, La Ville du Bois (91)

Construction neuve
0,58 M € HT
Livré en 1996
M. d'ouvrage : SCI Les Erables

Logements individuels



20 maisons haut de gamme, Marly / Valenciennes (59)

Construction neuve
3,7 M € HT - 3 500 m²
Livré 2009
M. d'ouvrage : SA du Hainaut (59)



24 maisons groupées, Englos (59)

Construction neuve
3,6 M € HT - 3 100 m²
Concours 2006
M. d'ouvrage : CMH

Hospitalier / Médico - Social



Pôle intergénérationnel « l'Arbrasève » EHPAD, maison de l'enfance, restauration, Rocheservière (85)
Construction neuve - HQE, BBC
10,4 M € HT - 6 457 m²
Avec N. Mayeur, architecte
Chantier 2013 - 2015
M. d'ouvrage : Ville de Rocheservière



Hôpital de Carnelle dont un EHPAD / UPAD, Saint Martin du Tertre (95)
Restructuration et extension
12,4 M € HT - 3 770 m² (neuf) + 4 720 m² (rénov.)
Avec N. Mayeur, architecte
Chantier phasé 2007-2014
M. d'ouvrage : C.H. de Carnelle



Résidence du Parc : EHPAD & UPAD Chahaignes (72)
Rénovation et construction neuve
4,99 M € HT - 1 967 m² (neuf) + 1 120 m² (rénov.)
Avec N. Mayeur architecte
Concours 2010
M. d'ouvrage : CCAS Résidence du Parc



EHPAD, Coucy Le Château (77)
Construction neuve - HQE
7,80 M € HT - 5 700 m²
Avec O. Gigot, architecte
Concours 2009
M. d'ouvrage : Ehpac La Mèche d'argent



Bâtiment pharmacie-stérilisation, Meaux (77)
Construction neuve
3 M € HT - 2 270 m²
Avec D. Naert, architecte
Concours 2003
M. d'ouvrage : C.H. de Meaux



Service de Chirurgie ambulatoire, Nanterre (92)
Réhabilitation et extension
0,41 M € HT
Livré 1997
M. d'ouvrage : Centre d'Accueil et de Soins Hospitaliers de Nanterre

Locaux industriels, commerciaux & activités



Parc Relais en silo du Krypton et ouvrage de franchissement de l'A8, Aix en Provence (13)
Construction neuve
17,5 M € HT - 22 000 m²
Avec Hubert & Roy, architectes et Ingérop, bet
Concours 2010
M. d'ouvrage : Communauté du Pays d'Aix



25 aires de services sur autoroute, réseau national
Construction neuve
De 0,5 à 2 M € HT - 400 à 1 200 m²
Livrées 1992-2007
M. d'ouvrage : TOTAL FRANCE



Centre d'entretien et d'intervention de Savenay (44)
Construction neuve
1,05 M € HT - 1 300 m²
Livré 2002
M. d'ouvrage : DDE de Loire Atlantique



Centre d'entretien et d'intervention La Roche sur Yon (85)
Construction neuve
0,95 M € HT - 1 335 m²
Livré 1999
M. d'ouvrage : DDE de Vendée, La Roche sur Yon



Centre d'entretien et d'intervention RN 137 - Héric (44)
Construction neuve
1,05 M € HT - 1 778 m²
Livré 1998
M. d'ouvrage : DDE 44

Ouvrages d'art - ouvrages routiers



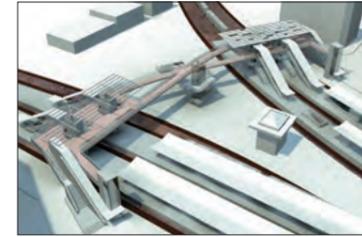
Pont Seibert ouvrage historique entre Meudon et l'île Seguin, Meudon / Boulogne-Billancourt (92)
Rénovation
4,1 M € HT - 131 m
Avec Ingérop, bet et N. Mayeur, architecte
En cours
M. d'ouvrage : SAEM Val de Seine



Pont urbain sur le Léguer et aménagements urbains, Lannion (22)
Construction neuve
5,5 M € HT - 130 m
Avec Ingérop, bet et N. Mayeur, architecte
Ajourné - Lauréat concours
M. d'ouvrage : Lannion-Trégor Agglomération



Pont de Nogent (Passerelles / aménagements routiers), Nogent / Joinville (94)
Construction et aménagements routiers
28 M € HT - 120 m pour passerelle Marne
Avec Ingérop, bet et N. Mayeur, architecte
En cours
M. d'ouvrage : D.R.E.I.F.



Passerelle et aménagements de la gare, Bécon Les Bruyères (22)
Construction neuve
6,7 M € HT - 100 m²
Avec Terrell, bet
Concours 2012
M. d'ouvrage : RFF



Passerelle sur l'autoroute A5, Lieusaint (77)
Construction neuve
1,63 M € HT - 130 m
Avec Groupe Alto, bet
Concours 2008
M. d'ouvrage : EPA Sénart



Viaduc sur le Brivet, Pontchâteau (44)
Construction neuve
Avec Ingérop, bet et N. Mayeur, architecte
5,4 M € HT - 200 m
Concours 2008
M. d'ouvrage : Conseil Gal. de la Loire Atlantique



Viaduc de Canapville (14)
Construction neuve
8,4 M € HT - 196 m
Avec Ingérop, bet et N. Mayeur, architecte
Concours 2008
M. d'ouvrage : Conseil Général du Calvados



Pont sur la Loire, Bras de Pirmil, Nantes (44)
Construction neuve
19,09 M € HT - 300 m
Avec Ingérop, bet et N. Mayeur, architecte
Concours 2005
M. d'ouvrage : Nantes Métropole



Passerelles sur la Seine, Bezons (95)
Construction neuve
Avec Ingérop, bet et N. Mayeur, architecte
6,7 M € HT - 2 x 205 m
concours 2004
M. d'ouvrage : DDE du Val d'Oise



2 passerelles sur la Charente Site Magelis, Angoulême (16)
Construction neuve
5,4 M € HT - 180 et 220 m
Avec Groupe Alto, bet
Concours 2004
M. d'ouvrage : Syndicat du Pôle Image / Magelis



Viaduc sur la Moine, Clisson (44)
Construction neuve
3,2 M € HT - 200 m
Avec Ingérop, bet et N. Mayeur, architecte
Livré 2004
M. d'ouvrage : Conseil Gal. de la Loire Atlantique



Pont sur la Saône, Macon (71)
Construction neuve
6,5 M € HT - 190 m
Avec Ingérop, bet et N. Mayeur, architecte
Concours 2003
M. d'ouvrage : Conseil Gal de l'Ain

Ouvrages d'art - ouvrages routiers



Viaduc du Lot Autoroute A 20, Cahors (46)

Construction neuve
18,3 M € HT - 500 m
avec N. Mayeur, architecte
Livré 2003
M. d'ouvrage : ASF



Viaduc de la Ravine des Trois Bassins Route des Tamarins, La Réunion (97)

Construction neuve
22,86 M € HT - 390 m
avec Ingérop, bet et N. Mayeur, architecte
2002 - sans suite
M. d'ouvrage : Région Réunion



Viaduc du Mascaret, Autoroute A 89 - tronçon Arveyres (33), Périgueux (24)

Construction neuve
19,05 M € HT - 520 m
avec N. Mayeur, architecte
Livré 2000
M. d'ouvrage : ASF



Gare de péage de Fontaine Autoroute A 36, Belfort (90)

2,32 M € HT
Auvent-passerelle long 120 m
Livré 1999
M. d'ouvrage : SAPRR